

# POPULATION ET EMPLOI

## Définitions des indicateurs et modes de calcul (pages 43 à 59)

**Emploi au lieu de résidence** : toute personne habitant la zone d'emploi et occupant un emploi quel que soit le lieu d'activité.

**Emploi au lieu de travail** : toute personne travaillant dans la zone d'emploi quel que soit son lieu de résidence.

**Part de l'emploi dans les secteurs d'activité (NES 4)** : nombre d'emplois de la zone dans le secteur d'activité considéré / ensemble des emplois de la zone (salariés et non salariés).

**Part de non salariés** : nombre de non salariés de la zone / ensemble des emplois (salariés et non salariés) de la zone.

**Part d'ouvriers** : nombre d'ouvriers (CS6) de la zone / ensemble des emplois (salariés et non salariés) de la zone.

**Part des employés** : nombre d'employés (CS6) de la zone / ensemble des emplois (salariés et non salariés) de la zone.

**Les secteurs d'activité économique (NES 4)** regroupent l'ensemble des entreprises exerçant la même activité principale.

**Les « domaines professionnels »** ont été définis à partir de la spécialité de formation. Ils permettent une agrégation des 91 familles professionnelles en 19 postes.

**Les « familles professionnelles » (FAP)** regroupent l'ensemble des emplois types entre lesquels existe une proximité de compétences professionnelles. Elles sont un rapprochement du Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME) utilisé par l'ANPE pour codifier le métier demandé par les demandeurs et les offreurs d'emploi, et de la nomenclature des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS).

## Bibliographie

### Sur la région

- E. Morianne, S. Tagnani, « Une décennie d'évolution des métiers : davantage d'employés au service des particuliers et de cadres spécialisés », Insee Centre INFO, n°114, octobre 2002.
- S. Tagnani, « Déplacements domicile-travail et marchés du travail en région Centre », Insee Centre INFO, n°117, février 2003.

### Cadrage national ou interrégional

- V. Vallès, « Organisation territoriale de l'emploi et des services », INSEE Premières, n° 870, novembre 2002.
- Z. Djider, « Femmes et hommes : les inégalités qui subsistent », INSEE Premières, n° 834, mars 2002.
- O. Chardon, « La transformation de l'emploi non qualifié depuis vingt ans », INSEE Premières, n°796, juillet 2001.

- T. Amossé, « Recensement de la population de 1999 - L'espace des métiers de 1990 à 1999 », INSEE Premières, n°791, juillet 2001.
- B. Aubry, « Recensement de la population de 1999 - les métiers se redéploient sur le territoire métropolitain », INSEE Premières, n°792, juillet 2001.
- J. Talbot, « Les déplacements domicile-travail - De plus en plus d'actifs travaillent loin de chez eux », INSEE Premières, n° 767, avril 2001.

### Prospective

- C. Seibel, C. Affriat, « Avenirs des métiers », Rapport du groupe Prospective des métiers et des qualifications, Commissariat général au plan, La Documentation française, novembre 2002.

- M. Amar, C. Affriat, J.M. Grando, R. Pierron, L. Richet-Mastain, « 2005 : le choc démographique, défi pour les professions, les territoires », collection qualifications et prospective, Commissariat général au plan, La Documentation française, novembre 2002.
- J-F. Germe, S. Monchatre, F. Pottier, « Les mobilités professionnelles : de l'instabilité dans l'emploi à la gestion des trajectoires », collection qualifications et prospective, Commissariat général au plan, La Documentation française, 2003.
- M. Gollac, C. Affriat, J-F. Loué, « Les métiers face aux technologies de l'information », collection qualifications et prospective, Commissariat général au plan, La Documentation française, 2003.

## POPULATION ET EMPLOI

### En moyenne, une progression constante des emplois de 1982 à 1999 dans la région.

Le nombre des emplois est passé de 904 576 en 1982 à 917 432 en 1990 et atteint 940 473 en 1999. Le rythme de progression s'est accéléré sur les deux périodes intercensitaires (0,18 % entre 1982 et 1999, 0,28 % entre 1990 et 1999).

Entre 1990 et 1999, la progression de l'emploi profite aux zones de la vallée de la Loire, aux zones limitrophes de l'Ile de France (hors Dreux), à celles de Châteaudun, de Romorantin et de Châteauroux.

Si la zone de Dreux enregistre une croissance de l'emploi entre 1982 et 1990, la tendance s'est renversée puisque l'emploi enregistre une diminution sur la deuxième période intercensitaire. Inversement les zones de Châteaudun, Pithiviers, Gien, Chinon, Romorantin et Châteauroux connaissent une diminution des emplois entre 1982 et 1990 et passent à une croissance entre 1990 et 1999.

### Les deux tiers des emplois concentrés dans les zones de la vallée de la Loire et à proximité de l'Ile de France.

Plus des deux tiers des emplois de la région se situent dans les zones de la vallée de la Loire et dans les zones limitrophes de la région Ile de France. Cette proportion tend à croître ces dernières années (tableau ci-contre).

### Une accélération de la transformation du tissu économique entre 1990 et 1999.

De 1982 à 1999, les parts de l'agriculture, de l'industrie et du bâtiment dans l'emploi ont diminué au bénéfice du secteur tertiaire.

Ainsi, le tertiaire rassemblait un peu plus d'un emploi sur deux en 1982 (52,3 %) et les deux tiers en 1999 (66,2 %). Cette transformation s'est accélérée entre 1990 et 1999.

Sur les deux périodes intercensitaires, la croissance de l'emploi du secteur tertiaire est passée de 1,48 % à 1,76 % par an. La réduction de l'emploi s'est accélérée dans le bâtiment et, surtout, dans l'industrie (de -0,95 % à -2,13 % pour le bâtiment, de -0,46 % à -1,79 % pour l'industrie). Dans l'agriculture, au contraire, le rythme de diminution des emplois s'est ralenti (de -4,69 % à -3,35 % par an en moyenne).

#### Répartition de l'emploi de la région Centre entre les zones d'emploi

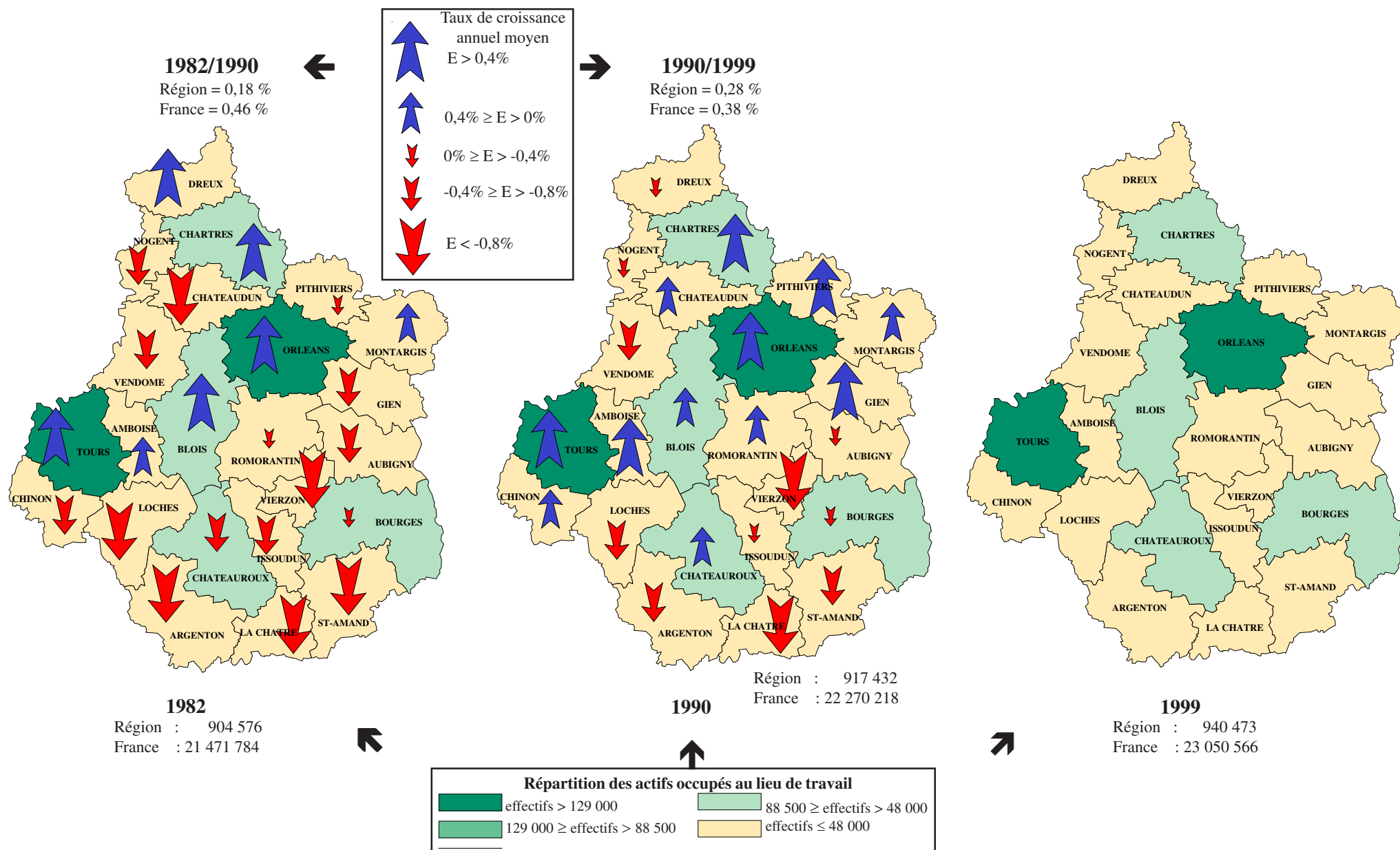
	1982	1990	1999
Zones limitrophes de l'Ile de France et zones de la vallée de la Loire (1)	63,7	65,9	67,4
Zones du triangle rural du nord-ouest (2)	7,1	6,6	6,3
Zones du sud de la Loire (3)	29,2	27,5	26,3
<b>Région</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

(1) Les zones d'emploi du Loiret, Dreux, Chartres, Blois, Amboise, Tours, Chinon

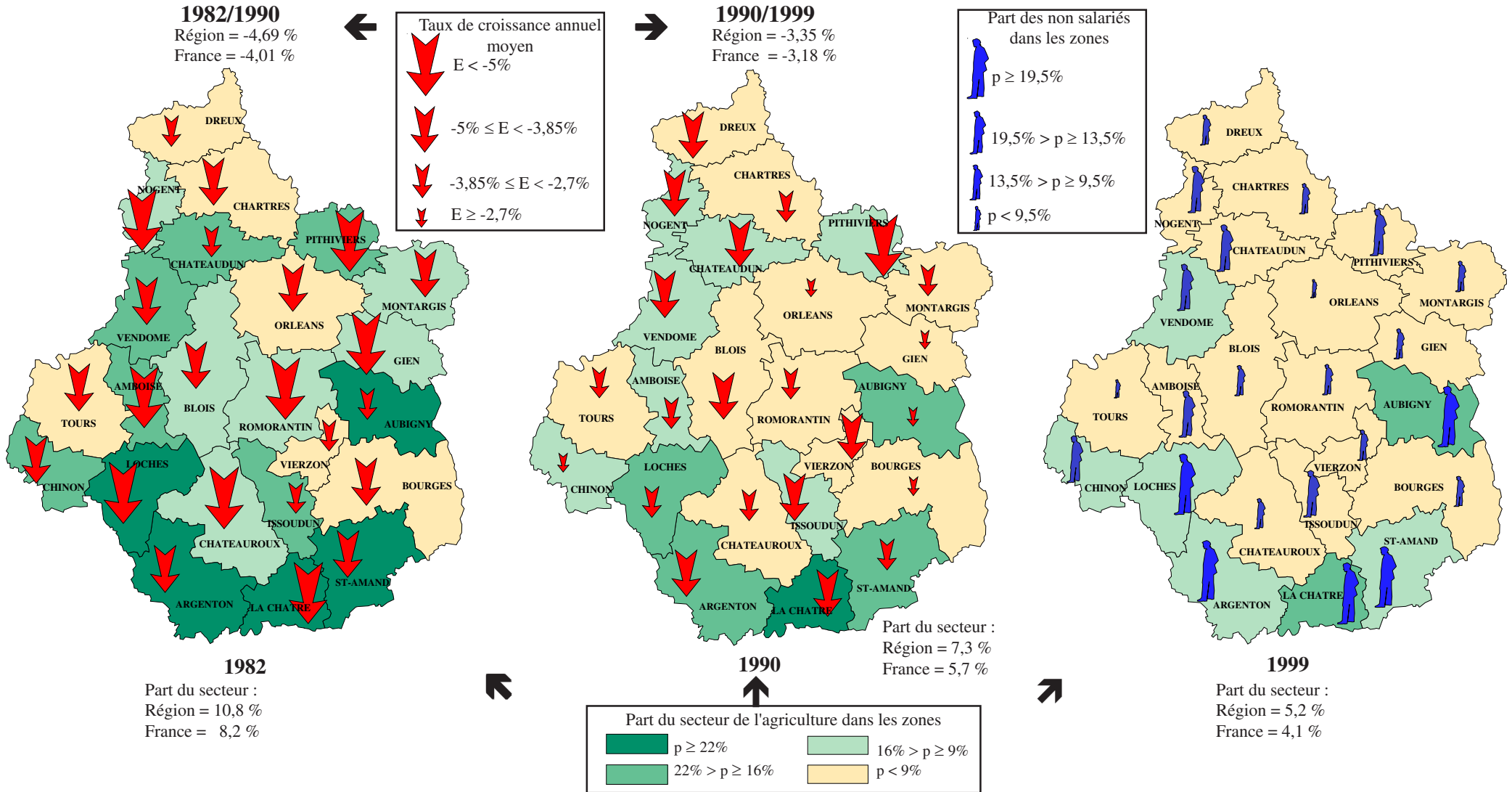
(2) Nogent-le-Rotrou, Châteaudun, Vendôme

(3) Les zones d'emploi du Cher et de l'Indre, Romorantin, Loches

Evolutions de l'emploi (au lieu de travail)



Evolutions de l'emploi dans le secteur de l'agriculture

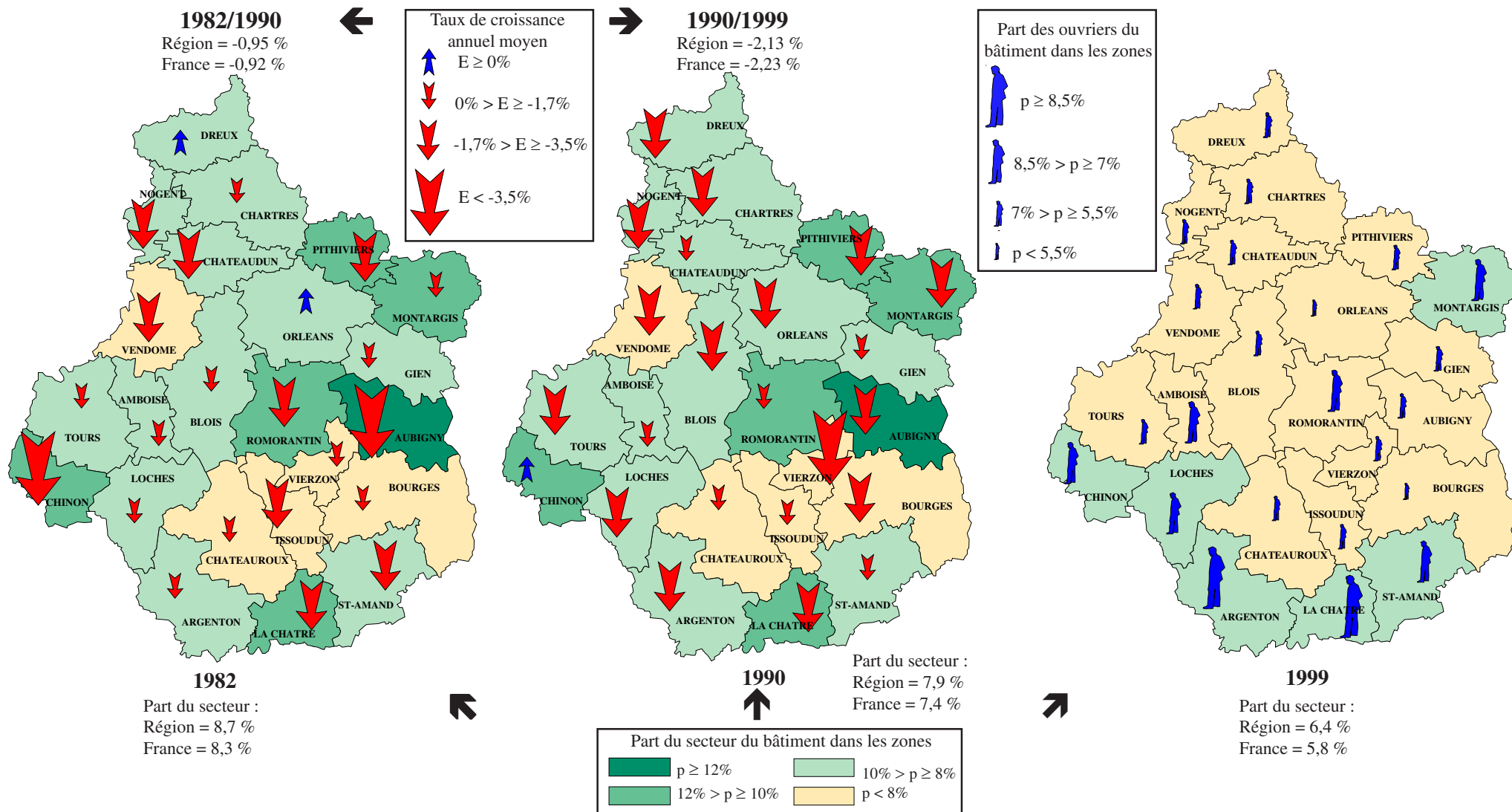


Le nombre des emplois du secteur de l'agriculture a diminué de moitié entre 1982 et 1999. Les effectifs sont passés de 97 940 en 1982 à 49 083 en 1999.

L'agriculture occupe plus de 9 % de l'emploi total dans dix-sept zones en 1982 contre seulement sept zones en 1999. Ces dernières sont aussi celles où la part des non salariés est restée élevée.

Elles se situent aux frontières sud de la région, de Chinon à Aubigny-sur-Nère (excepté Bourges). La zone de Vendôme reste agricole également.

Evolutions de l'emploi dans le secteur du bâtiment

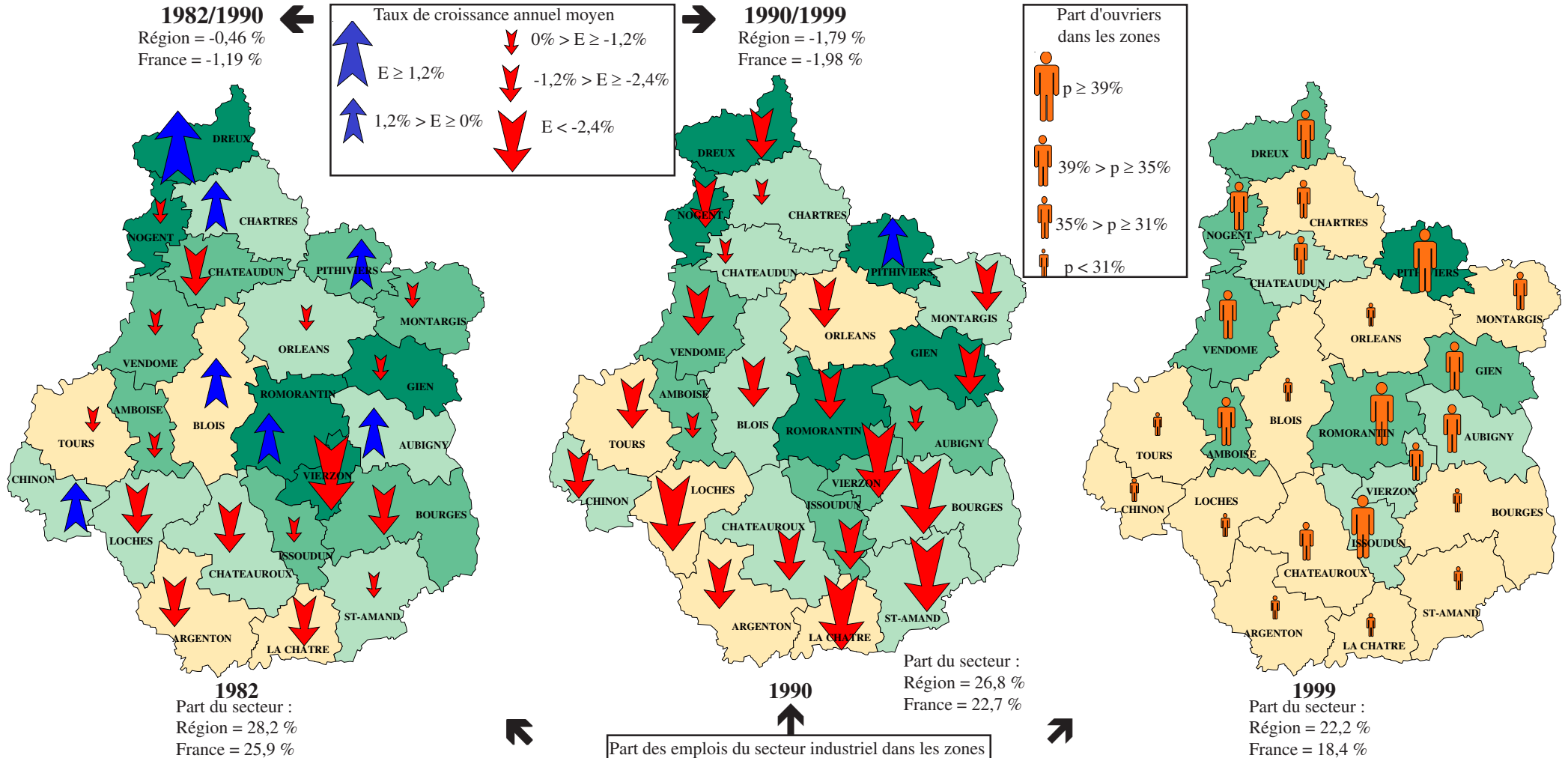


Les emplois du secteur du bâtiment en 1999 représentent les trois quarts de ceux de 1982. Les effectifs sont passés de 78 744 en 1982 à 60 121 en 1999.

Le bâtiment occupe plus de 8,0 % de l'emploi dans dix-huit zones en 1982 contre seulement six zones en 1999. Ces dernières sont aussi celles où la part des ouvriers

du bâtiment est élevée. Elles se situent au sud-ouest et au sud de la région, de Chinon à Saint-Amand-Montrond. Montargis fait exception au nord de la région.

Evolutions de l'emploi dans le secteur industriel



Le nombre des emplois du secteur industriel en 1999 représente les quatre cinquièmes de celui de 1982. Les effectifs sont passés de 255 240 en 1982 à 209 041 en 1999.

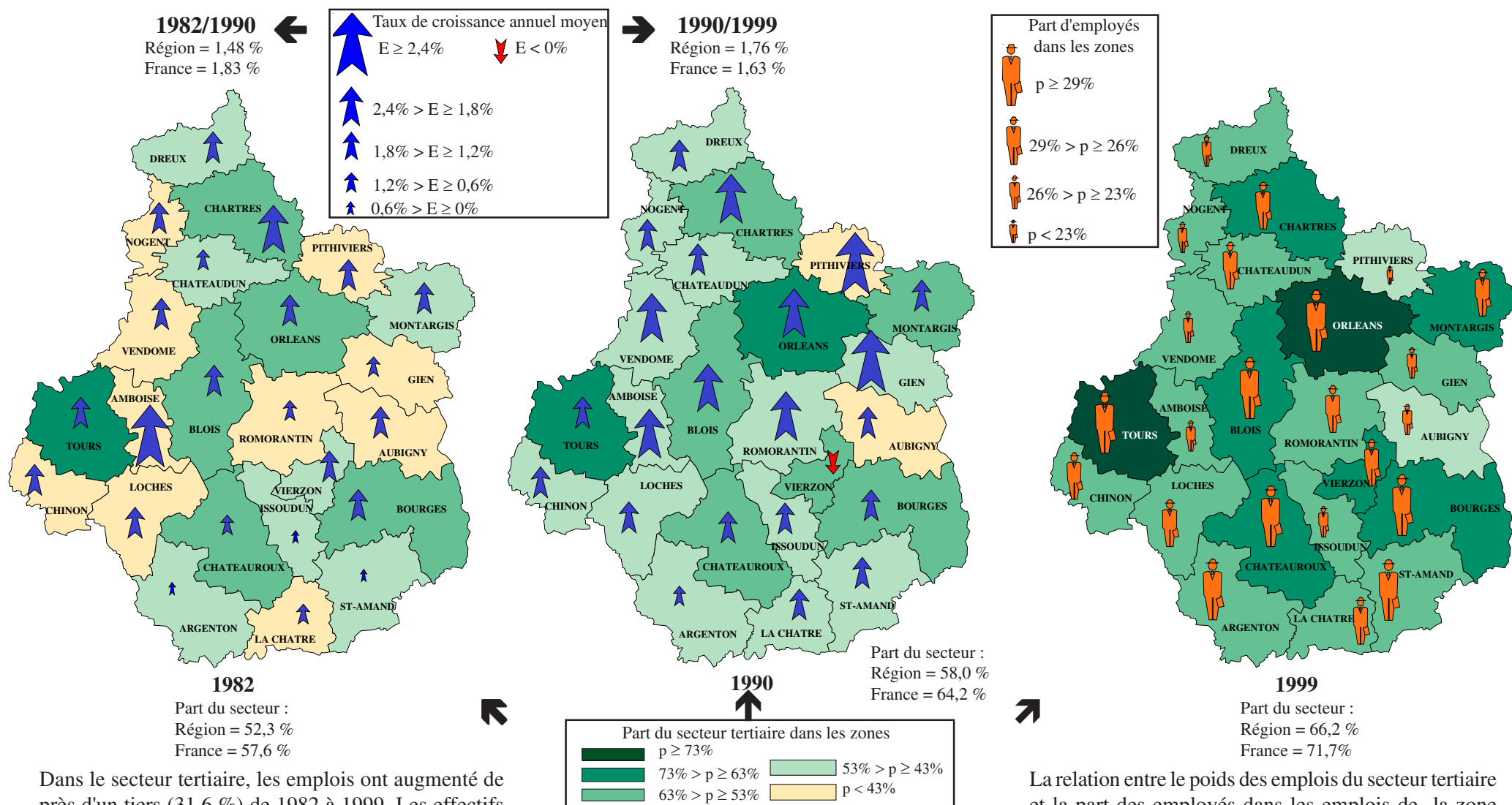
Entre 1982 et 1990, sept zones d'emploi connaissent une croissance des emplois dans l'industrie, en particulier celle de Dreux.

La réduction des effectifs s'est accélérée entre 1990 et 1999. Elle concerne l'ensemble des zones, excepté Pithiviers.

L'industrie concentre plus de 24 % des emplois de la zone dans dix-neuf zones en 1982 contre seulement onze zones

en 1999. Ces dernières se situent sur un arc en forme de fer à cheval d'Amboise à Dreux, Pithiviers et de Gien à Issoudun. Ces zones se caractérisent par une part élevée d'ouvriers dans l'emploi. Cette corrélation s'explique d'autant plus que les établissements de l'industrie sont majoritairement des établissements de production.

## Evolutions de l'emploi dans le secteur tertiaire



Dans le secteur tertiaire, les emplois ont augmenté de près d'un tiers (31,6 %) de 1982 à 1999. Les effectifs passent de 472 652 à 622 228. La croissance de l'emploi s'est accélérée entre 1990 et 1999. Seule, la zone de Vierzon connaît une réduction de ces effectifs, durant cette période.

Le secteur tertiaire prédomine dans les zones de Tours et Orléans et dans les quatre autres zones préfectorales (Chartres, Blois, Bourges et Châteauroux), ainsi qu'à Montargis et Vierzon.

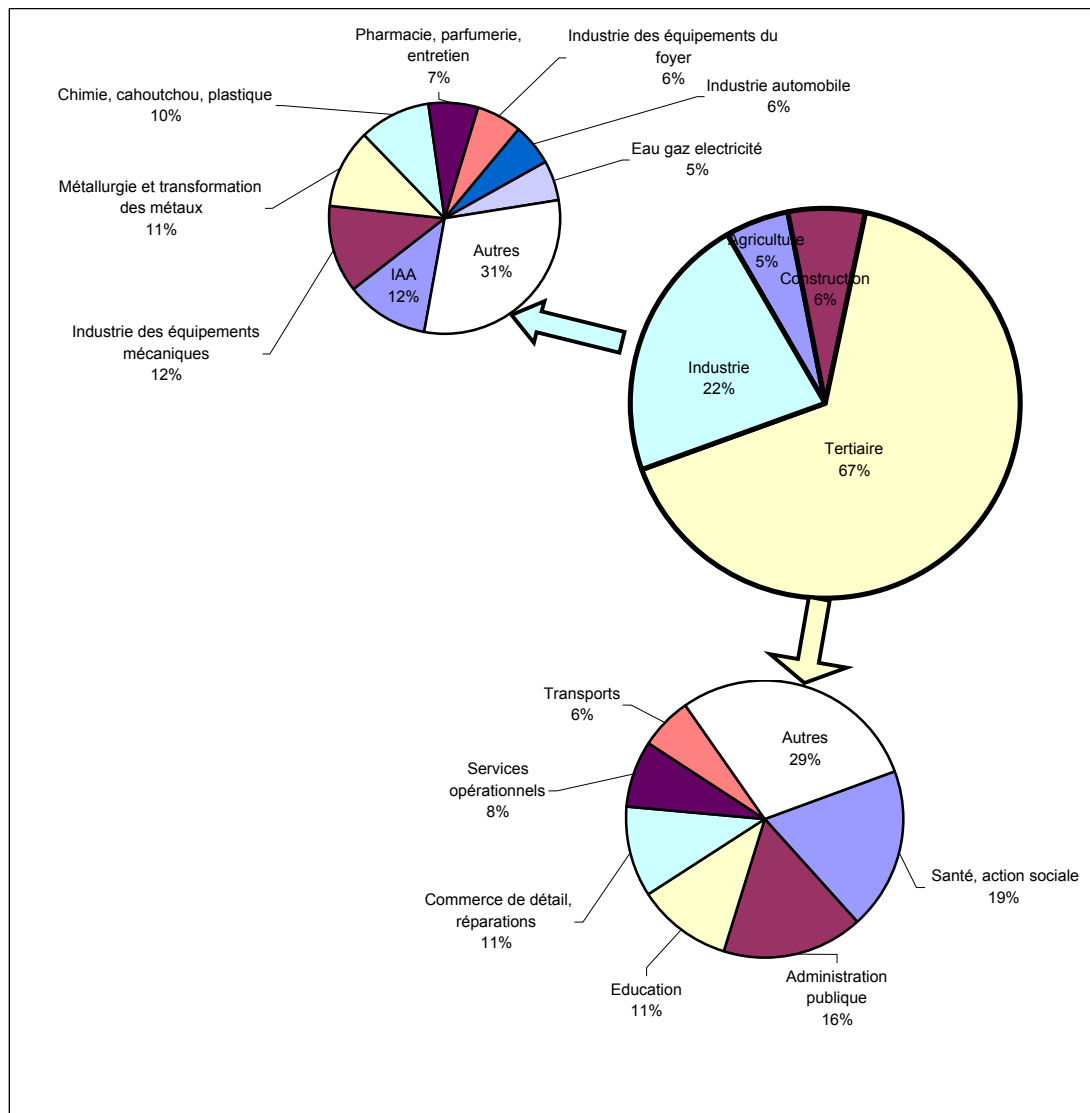
La relation entre le poids des emplois du secteur tertiaire et la part des employés dans les emplois de la zone n'est pas systématique : cette catégorie socioprofessionnelle ne caractérise pas le secteur tertiaire comme la part des ouvriers peut caractériser l'industrie régionale dans certaines zones.

# Les 36 secteurs d'activité ( pages 50 à 55)

Les quatre grands secteurs d'activité (NES4) se décomposent en trente six secteurs d'activité (NES36)

Secteur d'activité en NES4	Secteur d'activité en NES36	
ES Agriculture	A0	Agriculture, sylviculture et pêche
ET Industrie	B0	Industries agricoles et alimentaires
	C1	Habillement, cuir
	C2	Edition, imprimerie, reproduction
	C3	Pharmacie, parfumerie, entretien
	C4	Industries des équipements du foyer
	D0	Industrie automobile
	E1	Construction navale, aéronautique et ferroviaire
	E2	Industries des équipements mécaniques
	E3	Industries des équipements électriques et électroniques
	F1	Industries des produits minéraux
	F2	Industrie textile
	F3	Industries du bois et du papier
	F4	Chimie, caoutchouc, plastique
	F5	Métallurgie et transformation des métaux
F6	Industries des composants électriques et électroniques	
G1	Production de combustibles et de carburants	
G2	Eau, gaz, électricité	
EU Construction	H0	Construction
C0 Commerce	J1	Commerce et réparation automobile
	J2	Commerce de gros
	J3	Commerce de détail, réparations
EV services	K0	Transports
	L0	Activités financières
	M0	Activités immobilières
	N1	Postes et télécommunications
	N2	Conseils et assistance
	N3	Services opérationnels
	N4	Recherche et développement
	P1	Hôtels et restaurants
	P2	Activités récréatives, culturelles et sportives
	P3	Services personnels et domestiques
	Q1	Education
	Q2	Santé, action sociale
R1	Administration publique	
R2	Activités associatives et extra-territoriales	

## Les 36 secteurs d'activité de la région Centre



**51,6 % des actifs occupés concentrés dans sept secteurs d'activité (contre 50,2 % au niveau national)\***

En 1999, les quatre secteurs d'activités qui emploient le plus de personnes en région appartiennent au secteur tertiaire :

- la santé, action sociale (11,7 % des actifs occupés et 17,7 % des emplois du secteur tertiaire),
- L'administration publique (10,1 % des actifs occupés et 15,3 % des emplois du tertiaire),
- L'éducation (6,8 % des actifs occupés et 10,3 % des emplois du tertiaire),
- Le commerce de détail - réparations (6,6 % des actifs occupés et 10,0 % des emplois du tertiaire).

Les trois premiers secteurs d'activité sont aussi les employeurs les plus importants au niveau national.

Avec une concentration de 6,4 % des actifs occupés, le secteur de la construction est le cinquième secteur d'activité employeur de la région.

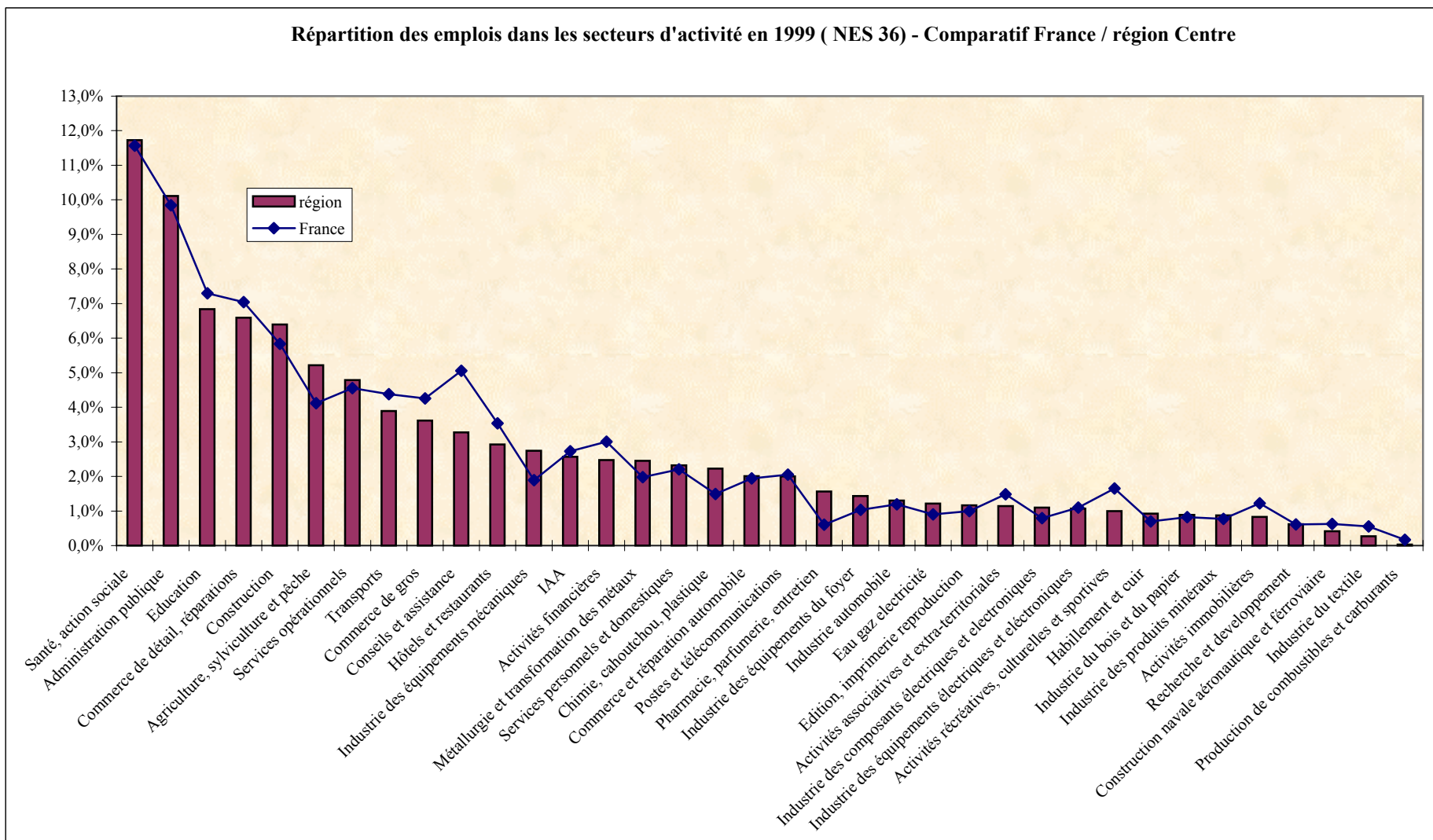
Enfin, le secteur agricole couvre 5,2 % des emplois régionaux et les services opérationnels 4,8 % (soit 7,2 % du secteur tertiaire).

Les secteurs industriels n'apparaissent pas dans les sept premiers secteurs employeurs de la région.

\*Annexes p.134 - 135

## Les 36 secteurs d'activité de la région Centre

**Répartition des emplois dans les secteurs d'activité en 1999 ( NES 36) - Comparatif France / région Centre**



## Les 36 secteurs d'activité de la région Centre

Sur les sept secteurs d'activité concentrant le plus d'emplois en région (voir la page précédente), seuls deux sont moins bien implantés en région qu'en France : l'éducation (- 0,5 point) et le commerce de détail / réparations (- 0,5 point).

Les cinq autres secteurs sont mieux représentés en région qu'en France.

### Des spécificités régionales agricoles et industrielles\*

Si les emplois en région sont principalement concentrés dans les secteurs d'activité du tertiaire, comme au niveau national, la région Centre se caractérise par une sur-représentation des emplois des secteurs agricole et industriel.

Les écarts les plus importants en faveur de la région permettent de mettre en évidence des activités spécifiques :

- Agriculture (+1,1 point)
- Pharmacie, parfumerie, entretien (+1 point)
- Industrie des équipements mécaniques (+0,8 point)
- Chimie, caoutchouc, plastique (+0,7 point)
- Construction (+0,7 point)
- Métallurgie et transformation des métaux (+0,5 point).

### Une déficience régionale de certains secteurs

Notons les écarts importants en défaveur de la région (comparativement à la France) sur les secteurs d'activité :

- Conseils et assistance (- 1,8 point),
- Activités récréatives, culturelles et sportives (-0,7 point)
- Commerce de gros (-0,6 point).

\*Annexes p. 139

### Les secteurs d'activité composés en majorité de femmes en région Centre en 1999

NES 36	Femmes	Hommes	Effectifs
Services personnels et domestiques	85,8%	14,2%	21844
Habillement, cuir	83,4%	16,6%	8717
Santé, action sociale	78,0%	22,0%	110265
Activités associatives et extra-territoriales	66,7%	33,3%	10744
Education	66,3%	33,7%	64344
Commerce de détail, réparations	61,3%	38,7%	61966
Activités financières	55,5%	44,5%	23282
Pharmacie, parfumerie, entretien	55,5%	44,5%	14705
Activités immobilières	53,5%	46,5%	7799
Hôtels et restaurants	52,6%	47,4%	27486

### Seuls dix secteurs d'activité se composent d'une majorité de femmes\*

Huit secteurs parmi les dix composés en majorité de femmes appartiennent au secteur tertiaire et seulement deux au secteur industriel.

### Proportionnellement plus de femmes en emploi en région Centre qu'en France

Le secteur industriel de la Pharmacie, parfumerie, entretien (55,5 % de femmes) est le deuxième secteur d'activité le mieux implanté en région comparativement à la France.

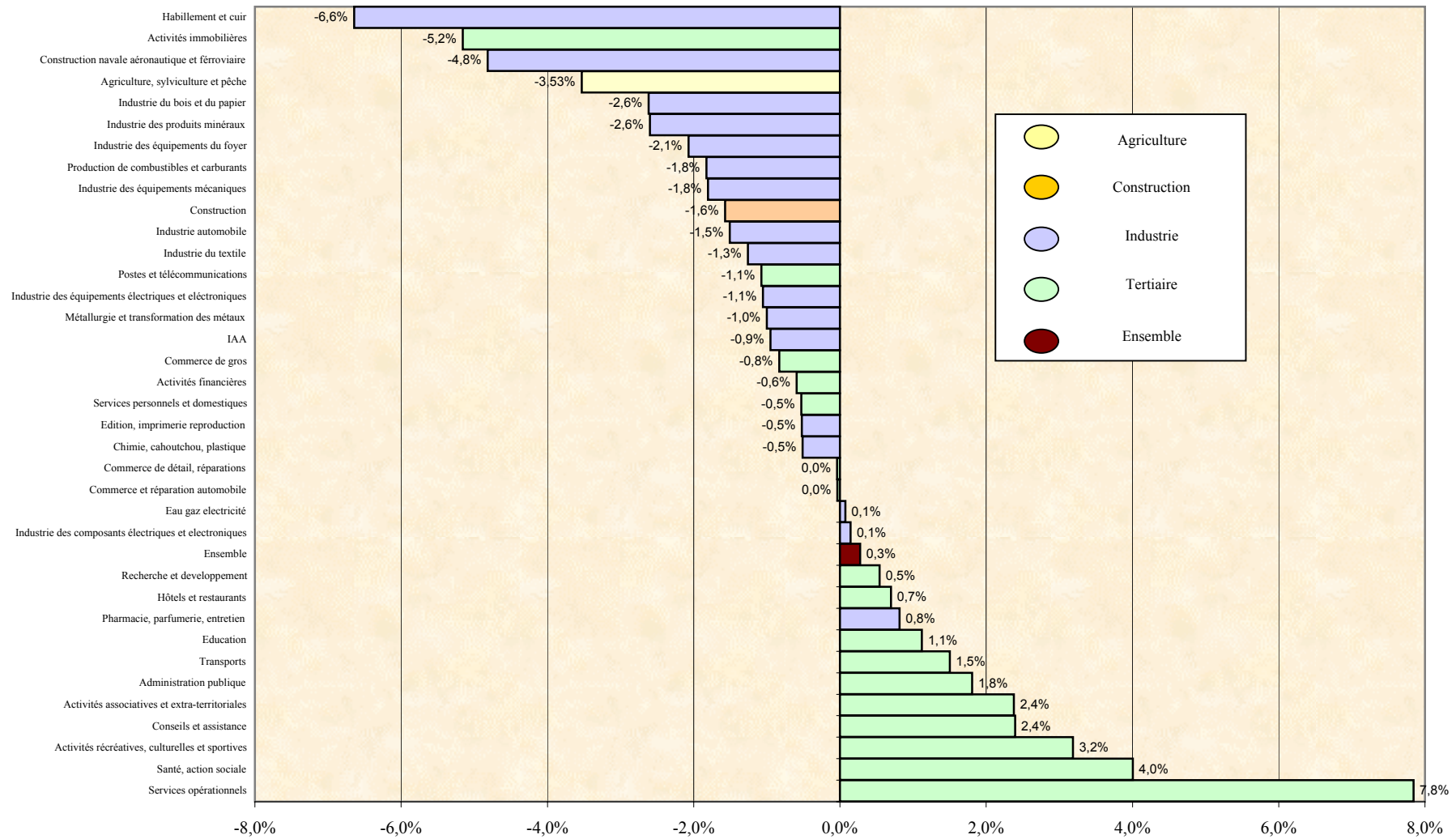
Les secteurs de la santé, action sociale de l'éducation et du commerce de détail - réparations sont ceux qui concentrent le plus de d'emplois en région.

Cela explique sans doute la plus forte féminisation de la région par rapport au niveau national (respectivement 45,3 % de femmes contre 44,9 %).

\* Annexes p. 140

## Les 36 secteurs d'activité de la région Centre

**Taux de croissance annuel moyen des 36 secteurs d'activité en région Centre entre 1990 et 1999**



## Les 36 secteurs d'activité de la région Centre

### Croissance de l'emploi régional entre 1990 et 1999 : conséquence de l'augmentation des emplois tertiaires\*

Entre 1990 et 1999, l'emploi régional enregistre une augmentation de 0,3 % en moyenne par an. Cette hausse est essentiellement le résultat des fortes créations d'emplois dans les entreprises du secteur tertiaire. En effet, treize secteurs d'activité sur trente six enregistrent des créations d'emplois, dont dix appartiennent au secteur tertiaire.

Les secteurs d'activité les plus porteurs d'emplois sur la dernière décennie sont :

- Les services opérationnels (+7,8 % en moyenne par an)
- La santé, action sociale (+4,0 %)
- Les activités récréatives, culturelles et sportives (+3,2 %)
- Le conseils et assistance (+2,4 %)
- Les activités associatives et extra-territoriales (+2,4 %)
- L'administration publique (+1,8 %)
- Les transports (+1,5 %)
- L'éducation (+ 1,1 %)

Remarquons que seuls trois secteurs industriels progressent (relativement faiblement) :

- Pharmacie, parfumerie, entretien (+0,8 %)
- Industrie des composants électriques et électroniques (+0,1 %)
- Eau, gaz, électricité (+0,1 %)

### Une majorité de secteurs enregistrent des suppressions d'emplois, en particulier dans l'industrie

Vingt trois secteurs d'activité sur trente six connaissent une diminution de leurs effectifs.

Parmi eux le secteur agriculture diminue fortement (-3,5 % en moyenne par an), ainsi que celui de la construction (-1,6 %).

Mais ce sont les secteurs industriels qui rencontrent le plus de difficultés. Sur les vingt trois secteurs en diminution, quatorze sont de type industriel. En proportion les plus fortes suppressions d'emplois ont eu lieu dans les secteurs de :

- Habillement et Cuir (-6,6 % en moyenne par an)
- Construction navale, aéronautique et ferroviaire (-4,8 %)
- Industrie du bois et du papier (-2,6 %)

- Industrie des produits minéraux (-2,6 %)
- Industrie des équipements du foyer (-2,1 %)

Toutefois, notons que cinq secteurs de type tertiaires enregistrent eux aussi des diminutions.

- Les activités immobilières (- 5,2 %)
- Les postes et télécommunications (-1,1 %)
- Le commerce de gros (-0,8 %)
- Les activités financières (-0,6 %)
- Les services personnels et domestiques (-0,5 %).

### Les secteurs d'activité spécifiques à la région Centre en 1999 ont pourtant connu de fortes suppressions d'emplois

Nous avons vu précédemment que certains secteurs d'activité étaient mieux implantés en région qu'au niveau national en 1999 : agriculture, pharmacie - parfumerie - entretien, industrie des équipements mécaniques, chimie - cahoutchouc - plastique, construction, métallurgie - travail des métaux. Tous ces secteurs, excepté celui de la Pharmacie - parfumerie - entretien, ont connu des suppressions d'emplois entre 1990 et 1999. Cependant, la diminution des effectifs de ces secteurs n'a pas remis en cause la spécificité des activités régionales.

### Concentration des emplois dans certains secteurs en 1999 : conséquence d'évolutions divergentes

Les fortes créations d'emplois dans les secteurs des services opérationnels, de la santé et de l'éducation, ainsi que les suppressions d'emplois dans les secteurs de l'agriculture et de la construction ont changé l'ordre des principaux secteurs employeurs entre 1990 et 1999.

En 1990, les plus fortes concentrations d'emplois étaient dans l'ordre d'importance dans les secteurs de : l'administration, la santé, la construction, l'agriculture, le commerce de détail, l'éducation et le commerce de gros.

En 1999, l'ordre d'importance des secteurs employeurs a changé: santé, administration, éducation, commerce de détail, construction, agriculture, services opérationnels.

# L'EMPLOI DES DOMAINES DANS LES ZONES D'EMPLOI

## Définition des indicateurs et modes de calcul (pages 56 à 61)

Ce chapitre présente l'implantation et les évolutions des domaines professionnels (métiers) dans les zones d'emploi.

Il se propose d'apporter un complément d'information quant au développement des métiers indépendamment de l'activité économique.

En effet, il est important de distinguer les métiers des secteurs dans lesquels ils s'exercent.

A titre d'exemple :

Une personne exerçant la profession de secrétaire dans une entreprise dont l'activité principale est le bâtiment sera comptabilisée :

- Dans l'emploi du secteur d'activité BTP
- Dans l'emploi du domaine tertiaire

Ainsi, si l'emploi du secteur BTP augmente et celui du domaine diminue sur une période cela veut dire que les entreprises du BTP ont recruté mais pas forcément des personnes exerçant un métier du bâtiment. Les personnes exerçant un métier du bâtiment ont elles diminué quel que soit le type d'entreprise dans lesquelles elles étaient embauchées.

Les « **domaines professionnels** » ont été définis à partir de la spécialité de formation. Ils permettent une agrégation des 91 familles professionnelles en 19 postes

Les « **familles professionnelles** » (FAP) regroupent l'ensemble des emplois types entre lesquels existe une proximité de compétences professionnelles. Elles sont un rapprochement du Répertoire Opérationnel de Métiers et des Emplois (ROME) utilisé par l'ANPE (pour codifier les métiers demandés par les demandeurs et les emplois proposés par les entreprises), et de la nomenclature des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS) de l'INSEE.

Les **secteurs d'activité économique** (NES 4) : regroupent l'ensemble des entreprises exerçant la même activité principale.

**Taux de croissance annuel moyen des emplois du domaine "Agriculture" entre 1990 et 1999** : (Nombre de personnes exerçant un métier agricole en 1999 / Nombre de personnes exerçant un métier agricole en 1990)  $(1/9) - 1$

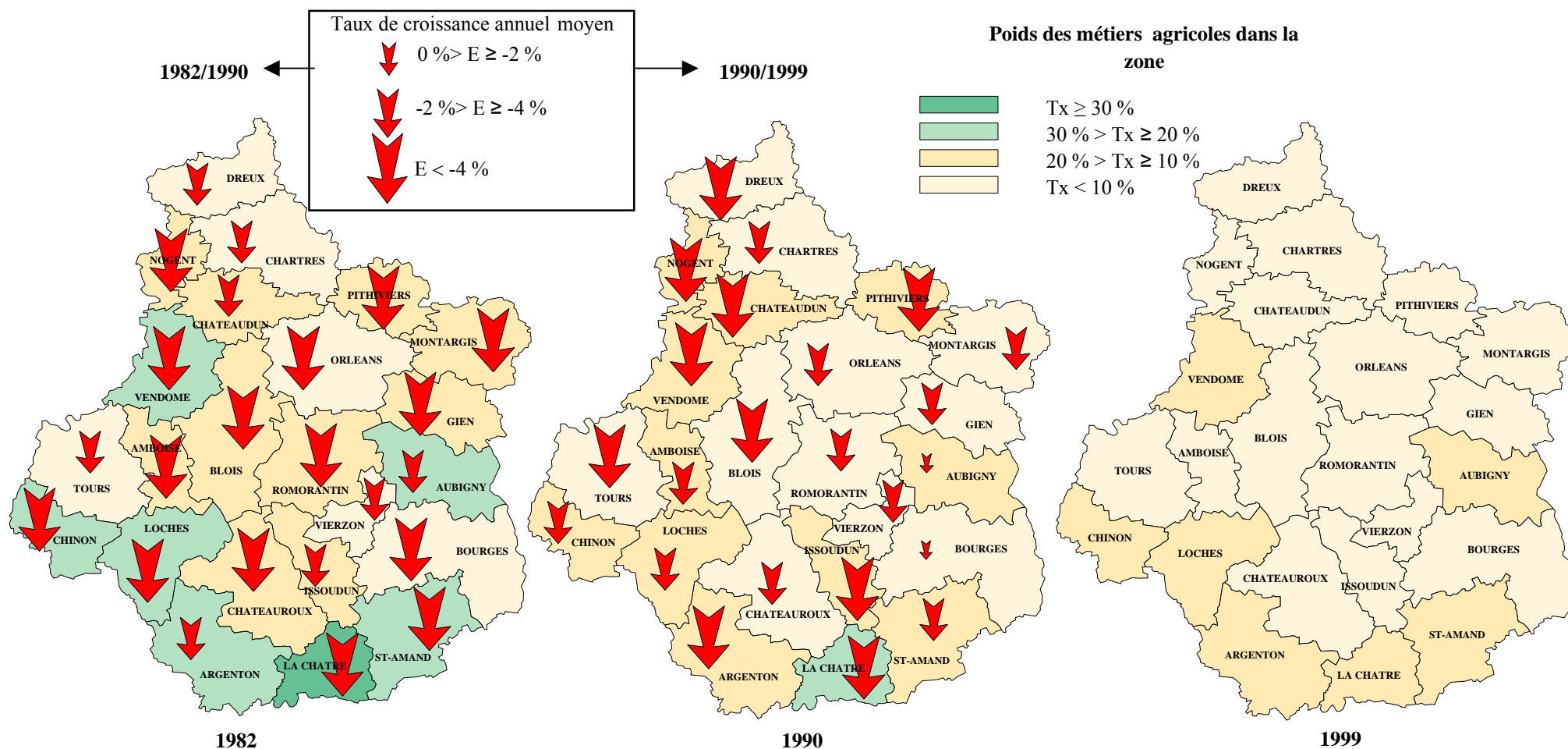
**Poids des métiers agricoles dans un zone d'emploi** : (Nombre de personnes exerçant un métier agricole dans la zone / emploi total de la zone) \* 100

## DOMAINES PROFESSIONNELS

**Tableau comparatif en 1999**  
**du poids des domaines professionnels dans l'emploi total de la zone d'emploi**  
**et du poids des secteurs d'activité dans l'emploi total de la zone d'emploi**

Zones d'emploi	Domaines professionnelles					Secteurs d'activité (NES 4)				
	Agriculture	Bâtiment	Industrie	Tertiaire	Total	Agriculture	Construction	Industrie	Tertiaire	Total
11 Bourges	4,4	5,6	19,3	70,7	100,0	4,1	5,5	22,2	68,3	100,0
12 Vierzon	4,0	5,6	24,2	66,2	100,0	3,5	5,2	26,8	64,5	100,0
13 St Amand	12,6	6,7	16,9	63,8	100,0	12,5	8,0	19,0	60,5	100,0
14 Aubigny	17,9	6,0	23,3	52,8	100,0	18,5	6,3	27,2	48,0	100,0
<b>Cher</b>	<b>7,0</b>	<b>5,8</b>	<b>20,1</b>	<b>67,1</b>	<b>100,0</b>	<b>6,8</b>	<b>5,9</b>	<b>22,9</b>	<b>64,4</b>	<b>100,0</b>
21 Chartres	3,9	6,4	20,8	69,0	100,0	3,5	6,4	23,4	66,7	100,0
22 Dreux	3,9	5,5	28,6	62,1	100,0	3,7	6,2	33,3	56,8	100,0
23 Chateaudun	9,3	5,6	23,4	61,7	100,0	8,8	6,2	25,5	59,5	100,0
24 Nogent	6,9	5,8	29,0	58,3	100,0	6,8	5,5	32,5	55,2	100,0
<b>Eure et Loir</b>	<b>4,9</b>	<b>6,0</b>	<b>24,0</b>	<b>65,1</b>	<b>100,0</b>	<b>4,6</b>	<b>6,2</b>	<b>27,2</b>	<b>62,0</b>	<b>100,0</b>
31 Chateauroux	5,1	6,1	19,3	69,5	100,0	4,7	5,6	22,1	67,7	100,0
32 Argenton	13,0	8,1	18,0	60,8	100,0	12,9	8,0	19,2	60,0	100,0
33 Issoudun	8,6	6,1	27,2	58,1	100,0	8,8	6,1	27,8	57,3	100,0
34 La Chatre	18,1	8,9	15,3	57,7	100,0	17,9	9,2	15,8	57,1	100,0
<b>Indre</b>	<b>8,3</b>	<b>6,8</b>	<b>19,8</b>	<b>65,1</b>	<b>100,0</b>	<b>8,1</b>	<b>6,5</b>	<b>21,7</b>	<b>63,7</b>	<b>100,0</b>
41 Tours	2,5	6,1	15,8	75,6	100,0	2,3	6,0	16,1	75,6	100,0
42 Amboise	8,0	6,8	25,3	59,9	100,0	7,5	7,6	29,5	55,5	100,0
43 Loches	15,0	7,5	17,9	59,7	100,0	14,5	9,0	17,4	59,1	100,0
44 Chinon	12,5	7,3	19,1	61,0	100,0	12,8	8,0	22,8	56,3	100,0
<b>Indre et Loire</b>	<b>4,9</b>	<b>6,4</b>	<b>17,3</b>	<b>71,4</b>	<b>100,0</b>	<b>4,7</b>	<b>6,6</b>	<b>18,3</b>	<b>70,4</b>	<b>100,0</b>
51 Blois	5,9	6,5	18,0	69,5	100,0	5,6	6,8	19,7	67,9	100,0
52 Vendome	10,5	6,1	25,9	57,5	100,0	10,3	5,9	29,1	54,7	100,0
53 Romorantin	5,6	7,4	28,7	58,3	100,0	5,6	7,6	31,6	55,2	100,0
<b>Loir et Cher</b>	<b>6,8</b>	<b>6,6</b>	<b>22,0</b>	<b>64,6</b>	<b>100,0</b>	<b>6,5</b>	<b>6,8</b>	<b>24,2</b>	<b>62,5</b>	<b>100,0</b>
61 Orléans	2,5	5,4	16,5	75,6	100,0	2,3	5,7	18,3	73,7	100,0
62 Montargis	5,8	7,9	21,7	64,7	100,0	5,6	8,4	22,6	63,4	100,0
63 Pithiviers	7,2	6,3	28,8	57,7	100,0	7,1	6,8	35,7	50,4	100,0
64 Gien	6,4	6,4	27,1	60,1	100,0	6,5	7,2	29,8	56,5	100,0
<b>Loiret</b>	<b>3,8</b>	<b>5,9</b>	<b>19,4</b>	<b>70,9</b>	<b>100,0</b>	<b>3,7</b>	<b>6,3</b>	<b>21,5</b>	<b>68,5</b>	<b>100,0</b>
<b>Région Centre</b>	<b>5,4</b>	<b>6,2</b>	<b>20,1</b>	<b>68,3</b>	<b>100,0</b>	<b>5,2</b>	<b>6,4</b>	<b>22,2</b>	<b>66,2</b>	<b>100,0</b>

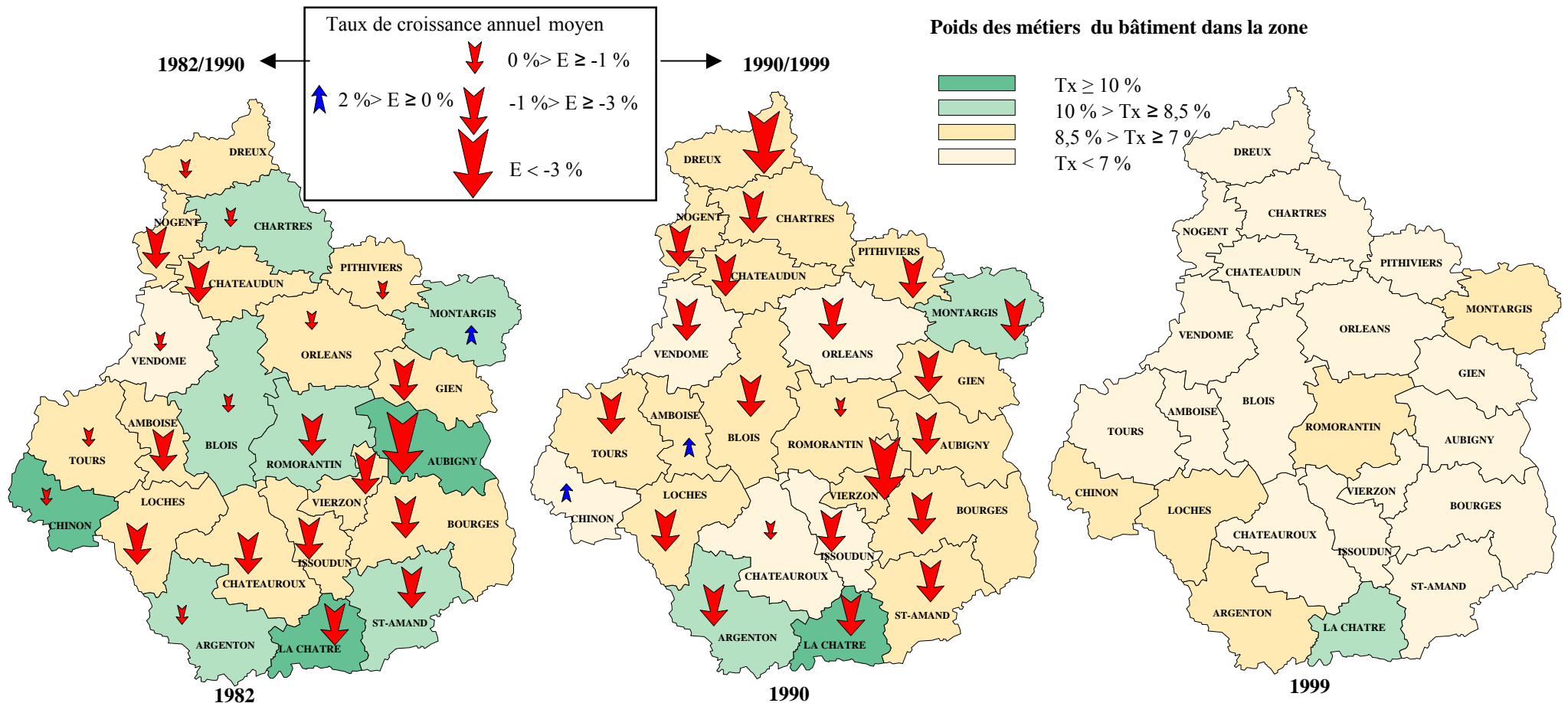
### Implantation des emplois du domaine "Agriculture"



La répartition des métiers agricoles dans la région correspond à la répartition des emplois dans le secteur d'activité agriculture. En 1999, Les zones de plus forte implantation sont au sud (de Chinon à Saint Amand), ainsi que Vendôme et Aubigny (poids des métiers agricoles compris entre 10 et 20 % de l'emploi de la zone).

De même, les tendances d'évolution sont identiques dans le domaine et le secteur avec une diminution constante et forte des emplois sur l'ensemble de la période 1982-1999 et dans toutes les zones d'emploi.

Implantation des emplois du domaine "Bâtiment"



Dans le domaine du bâtiment comme dans le secteur d'activité, les emplois ont fortement diminué entre 1982 et 1999.

En 1999, l'emploi est sur représenté dans les zones de Chinon, Loches, Argenton, La Châtre et Montargis pour le domaine comme pour le secteur.

Les métiers du bâtiment sont sur-représentés à Romorantin contrairement au secteur. Ce qui signifie que les métiers du BTP sont fortement présents dans d'autres secteurs d'activité.

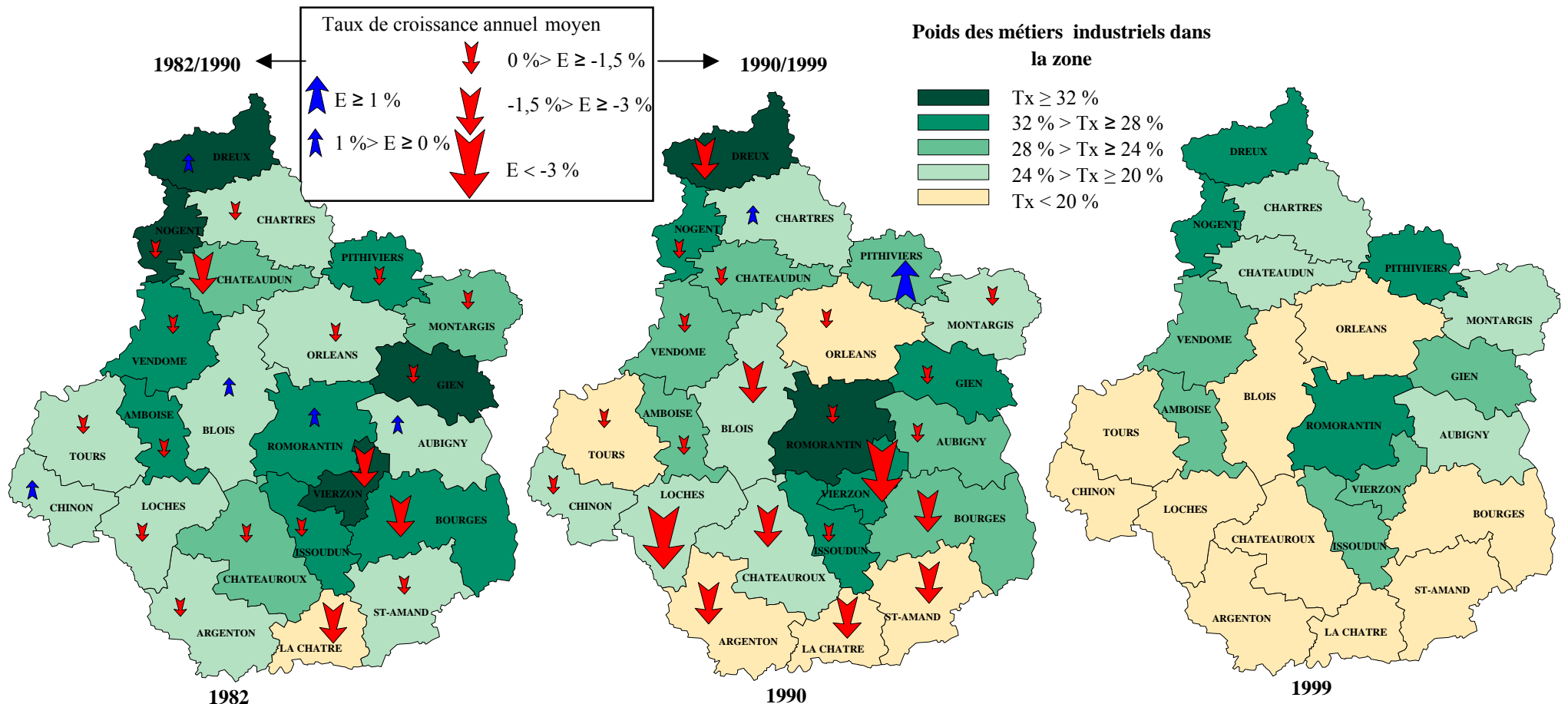
Au contraire, le domaine est assez peu implanté à Saint – Amand tandis que le secteur du BTP y est fortement représenté. Les entreprises du bâtiment dans cette

zone emploient un certain nombre de personnes exerçant un métier qui n'est pas propre au bâtiment .

Entre 1982 et 1990, les emplois du secteur augmentent à Dreux et Orléans, tandis que ceux du domaine diminuent : les créations d'emplois dans les entreprises du BTP ont touché des personnes exerçant une autre activité.

A Montargis au contraire, les emplois du domaine augmentent tandis que ceux du secteur diminuent : les entreprises du BTP ont supprimé des emplois non spécifiques au BTP . La zone d'Amboise présente le profil d'évolutions identiques entre 1990 et 1999.

Implantation des emplois du domaine "Industrie"



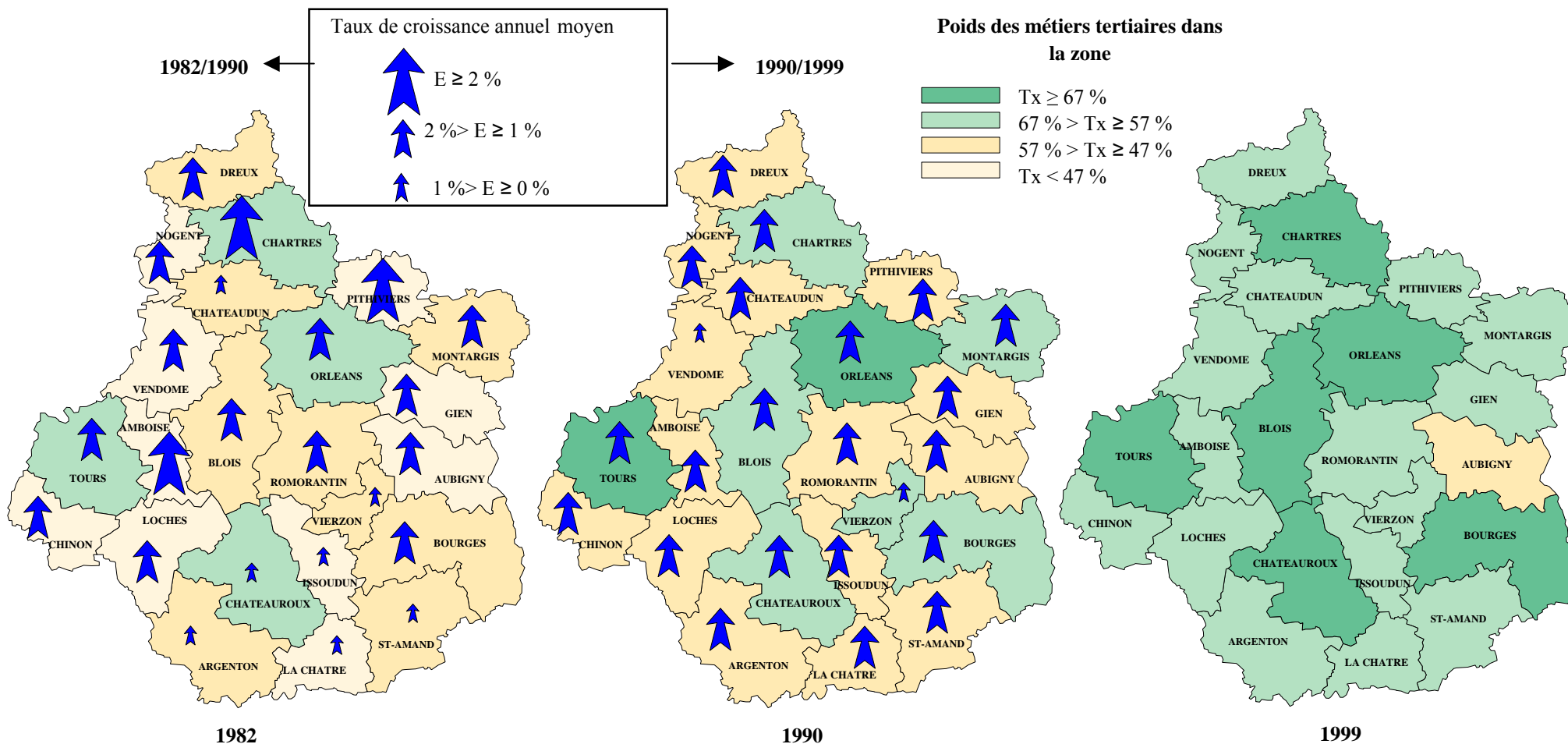
En 1999, les métiers industriels ainsi que l'emploi du secteur d'activité Industrie sont sur-représentés par rapport à l'emploi local sur le « fer à cheval » ( 13 zones d'Amboise à Dreux, puis de Montargis à Issoudun) .

Entre 1982 et 1990, dans les zones d'emploi de Chartres et Pithiviers, les métiers industriels diminuent mais les emplois du secteur progressent : les entreprises industrielles créent des emplois mais probablement sur des métiers tertiaires (bureaux d'études, etc.).

L'évolution du domaine et du secteur industriels est identique dans les autres zones.

Entre 1990 et 1999, les emplois du domaine augmentent dans la zone de Chartres tandis que ceux du secteur diminuent : les entreprises industrielles suppriment des emplois, mais ce sont des emplois qui ne sont pas en rapport direct avec le corps de métier. A l'exception de la zone de Pithiviers, pour laquelle l'évolution des métiers industriels comme du secteur est favorable, la diminution de l'Industrie est généralisée dans l'ensemble des zones d'emploi.

### Implantation des emplois du domaine "Tertiaire"



La répartition des métiers tertiaires dans la région correspond à la répartition des emplois dans le secteur d'activité tertiaire. Les zones de forte implantation sont, en 1999, les zones d'emploi préfectorales. De même, les tendances d'évolution sont identiques dans le domaine et le secteur avec une augmentation constante et forte des emplois sur l'ensemble de la période 1982-1999 dans toutes les zones d'emploi.

Seule nuance, il semble que les métiers tertiaires soient beaucoup plus représentés à Pithiviers que les emplois du secteur tertiaire. Cela peut s'expliquer notamment par le fait que les autres secteurs d'activité emploient des personnes exerçant un métier tertiaire.

### Evolutions des familles professionnelles en région Centre

La population en emploi croît de 4,0 % entre 1982 et 1999, contre 7,3 % en France. Les domaines professionnels sur-représentés en région sont « travail des métaux, mécanique », « industries de transformation », « agriculture » et « transports et logistique ». A l'inverse, « administration, gestion, finances », « commerce et vente », « hors domaine » et « santé » sont sous-représentés. Si l'industrie et l'agriculture sont des activités spécifiques de la région Centre, la tertiarisation reste en retrait par rapport à l'ensemble du pays.

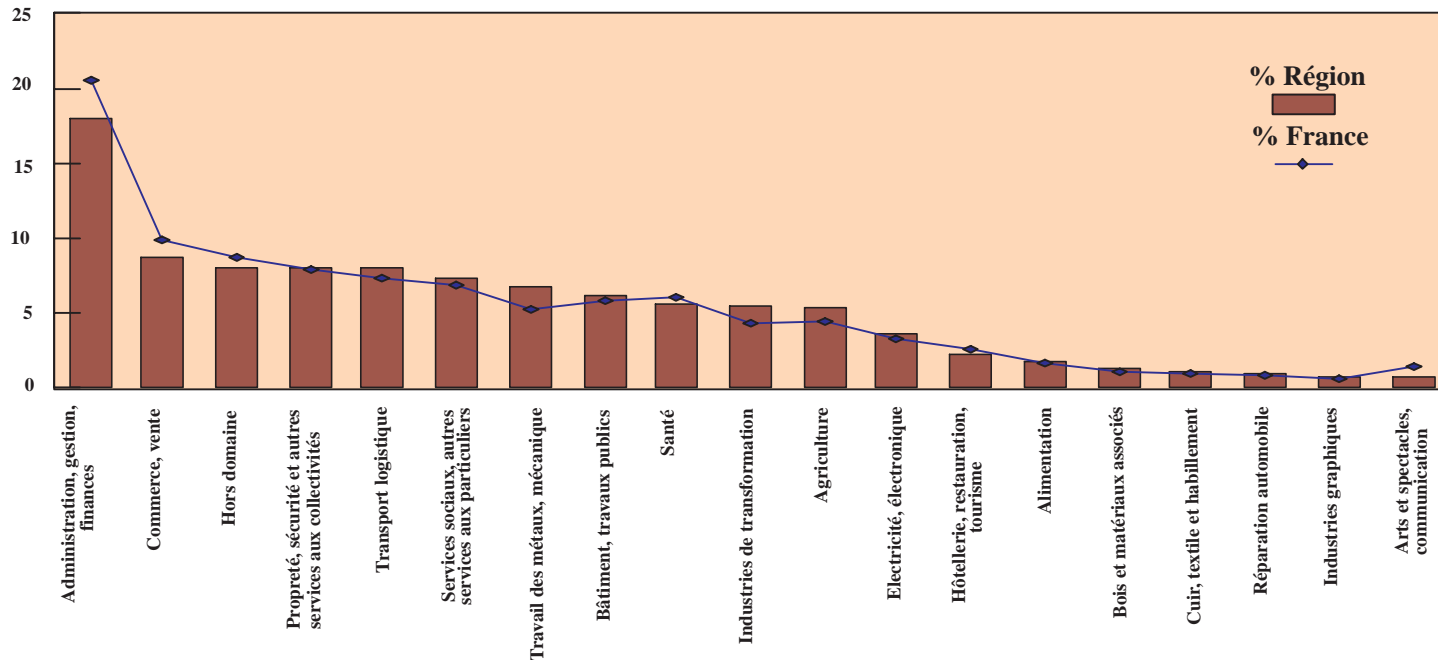
#### Une spécificité agricole malgré le déclin.

En 1999, les emplois agricoles représentent encore 5,4 % de l'emploi en région<sup>1</sup> contre 4,4 % en France. Toutefois, ils résistent moins bien au mouvement général de déclin des emplois agricoles puisqu'ils subissent une baisse de 49,5 % entre 1982 et 1999, contre 45,3 % en France.

Les familles professionnelles sont diversement touchées par la modernisation de l'activité agricole et la diminution du nombre de petites exploitations. Avec près de 50 000 emplois en moins entre 1982 et 1999, les « agriculteurs, éleveurs, marins, pêcheurs » sont les premiers touchés par ces mutations. Enregistrant une baisse de 58,6 % en région (contre 56,2 % en France), ils supportent la perte d'emploi la plus importante des 91 familles professionnelles de la région.

1. Ne pas confondre avec les 4,9 % des emplois du secteur agricole (cf. encadré « définition des indicateurs et modes de calcul », page 43)

Poids des 19 domaines professionnels en région Centre et en France en 1999



Effectifs en 1999 et évolutions inter-censitaires des familles professionnelles de l'agriculture (\*)

Familles professionnelles	Effectifs en 1999			Evolution 1982-1999		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
AC3 Techniciens et cadres de l'agriculture	1 974	392	2 366	246	244	490
AC2 Maraîchers, jardiniers, viticulteurs	9 678	3 032	12 710	-102	-572	-674
AC1 Sylviculteurs, bûcherons	1 318	37	1 355	-650	-75	-725
AC0 Agriculteurs, éleveurs, marins, pêcheurs	25 318	9 329	34 647	-29 998	-19 063	-49 061
<b>Ensemble</b>	<b>38 288</b>	<b>12 790</b>	<b>51 078</b>	<b>-30 504</b>	<b>-19 466</b>	<b>-49 970</b>

(\*) Ce tableau est classé selon un ordre décroissant des évolutions entre 1982 et 1999

## POPULATION ET EMPLOI

Particulièrement affectés, les hommes perdent plus de la moitié de leurs effectifs et pèsent pour près de deux tiers sur cette récession. En revanche, les « techniciens et cadres de l'agriculture », représentant 4,6 % du domaine (4,8 % en France), sont les seuls à enregistrer une augmentation des emplois en proportion plus forte en région qu'en France. Cette catégorie s'est ouverte aux femmes qui représentent désormais 16,5 % des effectifs de cette famille professionnelle (contre 7,9 % en 1982).

### Récession du bâtiment et des travaux publics.

En 1999, le domaine « bâtiment, travaux publics » représente 6,2 % des emplois. Il baisse de 22,3 % entre 1982 et 1999 en France comme en région. En effectif, comme en proportion, cette diminution est plus particulièrement subie par les « ouvriers non qualifiés du gros œuvre du BTP » (-46,7 % en région contre -50,8 % en France). A l'inverse, les effectifs des « techniciens du bâtiment et des travaux publics » et les « ouvriers qualifiés polyvalents d'entretien » sont les seuls à augmenter, et cela de manière plus significative en région qu'en France. Malgré le solde positif qu'enregistrent les femmes, les emplois du BTP demeurent quasiment exclusivement (96,6 %) occupés par les hommes.

Effectifs en 1999 et évolutions inter-censitaires des familles professionnelles du BTP (\*)

Familles professionnelles	Effectifs en 1999			Evolution 1982-1999		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
GC2 Ouvriers qualifiés polyvalents d'entretien	2 792	401	3 193	1 632	305	1 937
BC8 Techniciens du bâtiment et des travaux publics	4 139	546	4 685	523	234	757
BC7 Ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment	5 958	135	6 093	-418	99	-319
BC9 Cadres du bâtiment et des travaux publics	5 077	190	5 267	-827	150	-677
BC4 Plombiers, couvreurs, chauffagistes	6 566	46	6 612	-1 698	-2	-1 700
BC1 Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	5 673	66	5 739	-2 319	-6	-2 325
BC3 Ouvriers non qualifiés du bâtiment, second oeuvre	5 527	287	5 814	-2 205	-285	-2 490
BC2 Ouvriers qualifiés et artisans de la maçonnerie et de la taille de pierre	11 153	176	11 329	-3 931	108	-3 823
BC0 ONQ du gros oeuvre du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction	9 484	121	9 605	-8 436	17	-8 419
<b>Ensemble</b>	<b>56 369</b>	<b>1 968</b>	<b>58 337</b>	<b>-17 679</b>	<b>620</b>	<b>-17 059</b>

(\*) Ce tableau est classé selon un ordre décroissant des évolutions entre 1982 et 1999

### Persistance de l'emploi industriel malgré les restructurations.

Représentant 20,1 % de l'emploi régional, les métiers industriels sont plus fortement représentés dans la région qu'en France (16,4 %). Entre 1982 et 1999, la région résiste mieux (-16,3 %) que l'ensemble du pays (-19,6 %) au mouvement de désindustrialisation. Cette diminution de l'emploi industriel touche l'ensemble des domaines professionnels. Les domaines professionnels du « travail des métaux et mécanique » et du « cuir, textile, habillement » présentent, en volume, la plus forte baisse d'emploi. Dans ces deux domaines, les ouvriers non qualifiés sont les plus durement touchés.

La spécificité industrielle de la région concerne essentiellement les ouvriers. Parmi les familles professionnelles qui perdent le plus d'effectifs entre 1982 et 1999, sept relèvent de l'industrie et touchent principalement des métiers peu qualifiés (OQ et ONQ). Les ouvriers qualifiés et non qualifiés ainsi que les techniciens des industries de process concentrent les plus forts effectifs de l'ensemble des familles professionnelles industrielles dont ils couvrent 27,1 % de l'emploi.

## POPULATION ET EMPLOI

Toutefois, ils présentent des évolutions strictement opposées entre 1982 et 1999 : alors que les ouvriers non qualifiés connaissent la diminution la plus importante de l'ensemble des familles professionnelles industrielles, les ouvriers qualifiés et les techniciens enregistrent la plus forte augmentation.

Dans le domaine « travail des métaux, mécanique », « les ouvriers non qualifiés de la mécanique », avec un effectif de 15 663 en 1999, se situent au troisième rang des familles professionnelles industrielles. Toutefois, entre 1982 et 1999, ces derniers enregistrent la deuxième plus forte baisse de l'emploi industriel.

Un peu plus de trois quarts des actifs de l'industrie sont des hommes. Ils sont majoritaires dans toutes les familles professionnelles, à l'exception des « ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique », où ils sont quasiment à parité avec les femmes, et des « ouvriers qualifiés et non qualifiés du textile et du cuir » où les femmes prédominent.

### Effectifs en 1999 et évolutions inter-censitaires des familles professionnelles de l'industrie

Familles professionnelles	Effectifs en 1999			Evolution 1982-1999		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
EC1 Ouvriers qualifiés des industries de process	11 346	4 868	16 214	3 474	1 996	5 470
EC2 Techniciens, agents de maîtrise des industries de process	9 918	2 580	12 498	3 258	1 440	4 698
GC3 Techniciens, agents de maîtrise de la maintenance et de l'organisation	10 974	438	11 412	3 918	290	4 208
GC0 Ouvriers qualifiés de la maintenance en mécanique	5 908	130	6 038	1 844	-74	1 770
DC1 Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal	9 453	600	10 053	781	424	1 205
CC1 Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	3 348	2 388	5 736	500	504	1 004
DC0 Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal	2 808	1 160	3 968	220	140	360
FC5 Techniciens, agents de maîtrise des industries légères et graphiques	1 591	416	2 007	103	-144	-41
CC2 Techniciens, agents de maîtrise de l'électricité, l'électronique, et la maintenance	4 011	502	4 513	-285	106	-179
FC3 Ouvriers qualifiés du bois	2 950	388	3 338	-430	156	-274
GC1 Ouvriers qualifiés de la maintenance en électricité, électronique et biens électrodomestiques	4 400	90	4 490	-268	-6	-274
FC4 Ouvriers des industries graphiques	3 896	1 489	5 385	-416	137	-279
DC5 Ouvriers de la réparation automobile	8 968	136	9 104	-520	56	-464
DC6 Techniciens, agents de maîtrise des industries mécaniques	10 732	809	11 541	-800	297	-503
FC1 Ouvriers qualifiés du textile et du cuir	1 127	3 416	4 543	-633	-376	-1 009
DC2 Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal	5 560	89	5 649	-1 068	53	-1 015
BC5 Menuisiers du bâtiment et charpentiers	6 375	84	6 459	-1 457	44	-1 413
BC6 Electriciens du bâtiment	4 263	41	4 304	-1 689	21	-1 668
FC2 Ouvriers non qualifiés du bois	1 558	508	2 066	-1 646	-884	-2 530
DC4 Ouvriers qualifiés de la mécanique	9 870	1 428	11 298	-5 398	288	-5 110
CC0 Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique	2 257	2 461	4 718	-1 619	-5 911	-7 530
FC0 Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir	947	4 431	5 378	-281	-9 645	-9 926
DC3 Ouvriers non qualifiés de la mécanique	11 994	3 669	15 663	-6 518	-3 715	-10 233
EC0 Ouvriers non qualifiés des industries de process	13 080	9 506	22 586	-8 300	-4 722	-13 022
<b>Ensemble</b>	<b>147 334</b>	<b>41 627</b>	<b>188 961</b>	<b>-17 230</b>	<b>-19 525</b>	<b>-36 755</b>

(\*) Ce tableau est classé selon un ordre décroissant des évolutions entre 1982 et 1999

## POPULATION ET EMPLOI

### Une tertiarisation marquée mais plus lente qu'en France.

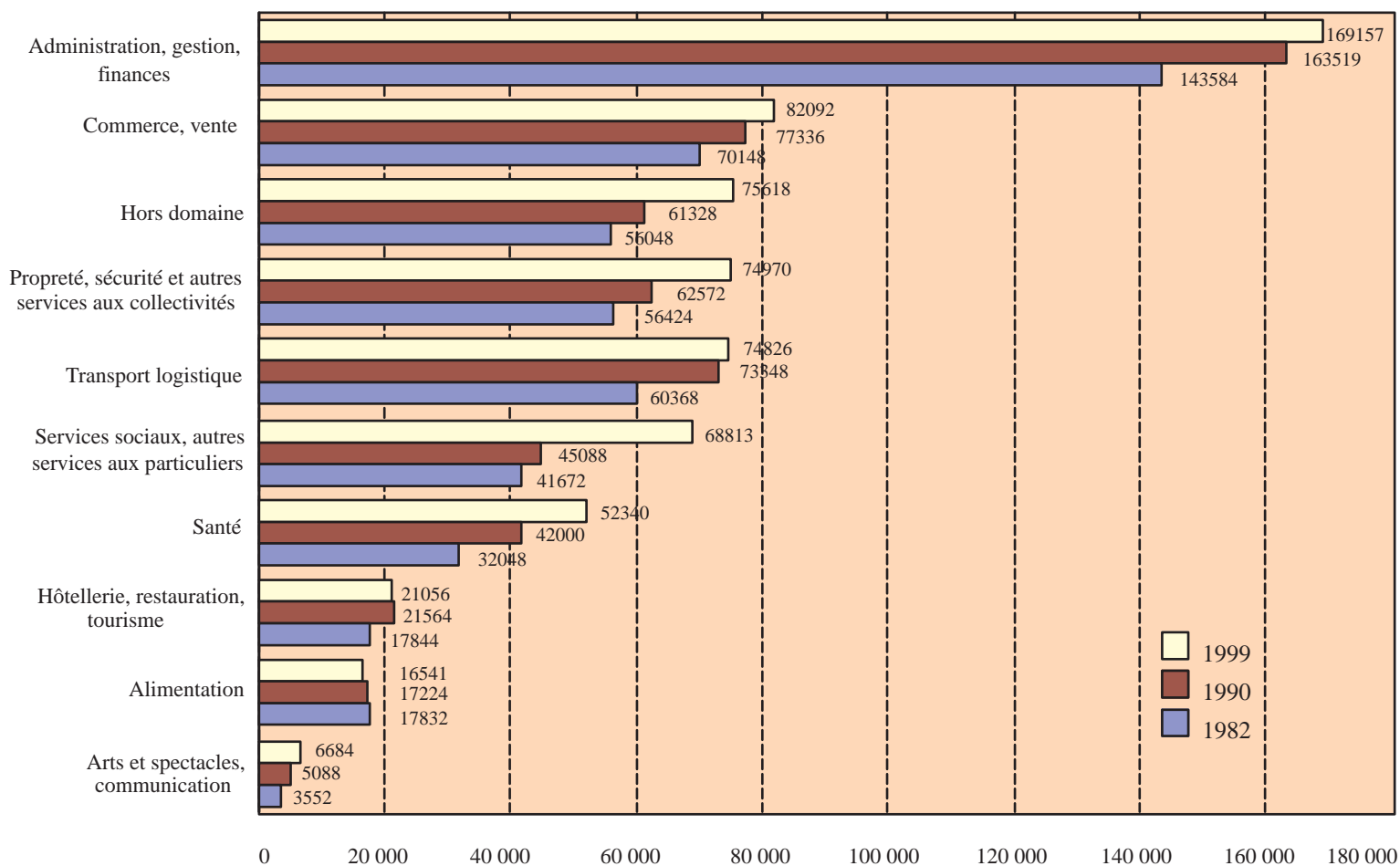
Neuf familles professionnelles, sur les dix qui augmentent le plus en effectif entre 1982 et 1999, relèvent du tertiaire. Toutefois, avec une augmentation de 28,5 % des emplois entre 1982 et 1999, la tertiarisation est sensiblement moins manifeste qu'à l'échelle nationale (29,9 %). Ces métiers représentent 68,3 % de l'emploi régional contre près de trois quarts (73,3 %) en France.

L'augmentation des emplois tertiaires a tendance à ralentir sur la deuxième période inter-censitaire.

Exception faite du domaine de l'« alimentation » qui diminue en région (-7,2 %), tous les domaines professionnels tertiaires augmentent entre 1982 et 1999, notamment ceux des « services sociaux, autres services aux particuliers », l'« administration » et la santé ».

Les emplois administratifs augmentent entre 1982 et 1990, alors que ceux des « services sociaux, autres services aux particuliers » augmentent quasi exclusivement entre 1990 et 1999.

Effectifs des domaines professionnels du tertiaire en 1982, 1990 et 1999 en région Centre



La tertiarisation est particulièrement imputable à l'évolution de certaines familles professionnelles. Avec 30 000 emplois supplémentaires, les « assistants maternels » et les « agents d'entretien » enregistrent les deux plus fortes progressions en effectifs entre 1982 et 1999.

Atteignant respectivement 2,9 % et 5,4 % de l'emploi total en région en 1999, la forte augmentation de ces deux familles professionnelles accompagne le développement croissant des services de proximité aux personnes soutenu par des dispositifs d'aide publics.

Concentrant 4,5 % de l'emploi total, les « enseignants » constituent la deuxième famille professionnelle en région. Portée par les politiques d'enseignement successives (objectif de 80 % d'une classe d'âge au baccalauréat, revalorisation et diversification de la filière professionnelle, etc.), la forte croissance des effectifs concerne principalement les enseignants du technique court et du supérieur et, à un degré moindre, ceux du secondaire.

## POPULATION ET EMPLOI

Le déclin du petit commerce au profit de la grande distribution a des incidences sur l'évolution des effectifs des « vendeurs » et des « caissiers, employés de libre service ». Au cinquième rang des métiers les mieux représentés du tertiaire en 1999, la famille professionnelle des « vendeurs » représente 4,3 % de l'emploi du domaine mais enregistre la perte la plus importante en effectifs entre 1982 et 1999.

### Effectifs en 1999 et évolutions inter-censitaires des familles professionnelles du tertiaire (\*)

Familles professionnelles	Effectifs en 1999			Evolution 1982-1999		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
TC2 Assistants maternels	210	27 482	27 692	194	15 414	15 608
TC4 Agents d'entretien	13 379	37 230	50 609	6 759	8 086	14 845
RC0 Caissiers, employés de libre service	2241	12 371	14 612	1 681	8 195	9 876
WC0 Enseignants	15 134	27 454	42 588	2 342	7 450	9 792
VC0 Aides-soignants	1 227	14 924	16 151	675	6 864	7 539
RC2 Représentants	13 580	6 434	20 014	3 596	3 738	7 334
JC0 Ouvriers non qualifiés de la manutention	13 984	8 249	22 233	4 324	1 569	5 893
SC2 Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie	4 788	9 312	14 100	2 032	3 680	5 712
VC1 Infirmiers, sages-femmes	1 555	13 681	15 236	39	5 421	5 460
VC5 Professionnels de l'animation sociale culturelle	4 520	5 935	10 455	1 968	3 327	5 295
PC1 Employés administratifs de la fonction publique (catégorie b)	4 521	9 486	14 007	1 337	3 854	5 191
LC4 Techniciens des services administratifs, comptables et financiers	3 897	7 481	11 378	697	4 305	5 002
MC0 Informaticiens	6 700	1 974	8 674	3 716	934	4 650
RC3 Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce	5 966	5 319	11 285	1 578	2 979	4 557
NC0 Personnels d'étude et de recherche	6 375	1 195	7 570	3 343	939	4 282
PC2 Cadres de la fonction publique	7 983	4 630	12 613	1 511	2 602	4 113
VC3 Professions para-médicales	3 054	6 399	9 453	690	3 151	3 841
TC5 Armée, pompiers, police	16 617	1 494	18 111	3 025	670	3 695
VC2 Médecins et assimilés	6 805	4 695	11 500	981	2 471	3 452
VC4 Professionnels de l'orientation, éducateurs spécialisés	2 369	5 562	7 931	821	2 242	3 063
JC1 Ouvriers qualifiés de la manutention	14 294	2 370	16 664	1 742	1 290	3 032
PC0 Employés administratifs de la fonction publique (catégorie c)	8 263	27 365	35 628	-1 249	4 233	2 984
JC3 Conducteurs livreurs et conducteurs de véhicules légers	8 134	1 669	9 803	1 414	1 261	2 675
UC1 Professionnels des arts et des spectacles	3 230	1 531	4 761	1 570	831	2 401
RC4 Cadres commerciaux et technico-commerciaux	7 120	1 379	8 499	1 496	895	2 391
WC1 Formateurs, recruteurs	2 497	2 262	4 759	1 277	1 082	2 359
TC0 Coiffeurs, esthéticiens	999	6 190	7 189	-333	2 582	2 249
LC6 Dirigeants d'entreprises	5 484	1 092	6 576	1 684	188	1 872
TC6 Employés des services divers	2 691	1 722	4 413	995	770	1 765
LC5 Cadres administratifs, comptables et financiers	5 346	3 161	8 507	154	1 605	1 759
SC1 Cuisiniers	5 095	1 617	6 712	1 499	161	1 660
LC1 Comptables	1 379	12 112	13 491	-689	2 272	1 583
JC7 Agents administratifs et commerciaux du tourisme et des transports	1 695	2 110	3 805	419	1 138	1 557
KC0 Artisans d'arts et ouvriers artisanaux	3 843	2 997	6 840	983	405	1 388

# POPULATION ET EMPLOI

## Effectifs en 1999 et évolutions inter-censitaires des familles professionnelles du tertiaire (suite) (\*)

Familles professionnelles	Effectifs en 1999			Evolution 1982-1999		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
HC0 Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie	4 797	362	5 159	989	258	1 247
QC1 Employés et techniciens des assurances	1 783	8 291	10 074	-197	1 439	1 242
JC8 Cadres des transports et navigants de l'aviation	1 333	199	1 532	865	175	1 040
LC3 Secrétaires de direction	28	2 900	2 928	-8	976	968
LC0 Secrétaires	285	19 361	19 646	-135	1 061	926
JC5 Conducteurs de transports en commun	3 074	719	3 793	374	495	869
UC0 Professionnels de la communication et de la documentation	1 018	905	1 923	250	481	731
QC2 Cadres de la banque et des assurances	3 844	1 669	5 513	124	549	673
PC3 Professionnels du droit	998	527	1 525	46	283	329
QC0 Employés et techniciens de la banque	3 924	6 086	10 010	-852	1 022	170
TC3 Agents de gardiennage et de sécurité	5 204	1 046	6 250	148	-142	6
JC2 Conducteurs d'engins de traction et de levage	605	5	610	-67	1	-66
JC6 Agents d'exploitation des transports	2 010	271	2 281	-102	-13	-115
JC4 Conducteurs routiers	13 834	271	14 105	-554	127	-427
TC1 Employés de maison	333	1 0800	11 133	117	-956	-839
XC0 Professionnels de la politique et clergé	507	94	601	-777	-922	-1 699
SC3 Patrons d'hôtels, cafés, restaurants	3 940	3 016	6 956	-124	-2 376	-2 500
SC0 Bouchers, charcutiers, boulangers	8 949	880	9 829	-3 611	660	-2 951
LC2 Employés administratifs d'entreprises	2 454	1 4234	16 688	-414	-3 274	-3 688
RC1 Vendeurs	8 411	1 9271	27 682	-1 569	-10 645	-12 214
<b>Ensemble</b>	<b>272 306</b>	<b>369 791</b>	<b>642 097</b>	<b>46 774</b>	<b>95 803</b>	<b>142 577</b>

(\*) Ce tableau est classé selon un ordre décroissant des évolutions entre 1982 et 1999

Affectant plus particulièrement les professions d'aides familiaux non salariés (PCS 2190 : artisans vendeurs), les petits détaillants en équipements (PCS 2215) et les vendeurs en alimentation (PCS 5512), cette diminution du petit commerce coïncide avec la forte augmentation des emplois de « caissiers, employés de libre service » et tout particulièrement les employés chargés de la manutention et du marquage des produits en grandes surfaces.

Après une forte croissance au cours des années quatre-vingt, le volume des emplois de « secrétaires » en 1999 (19 646, 2,1 % de l'emploi total, 3,1 % de l'emploi tertiaire) marque un recul par rapport à 1990.

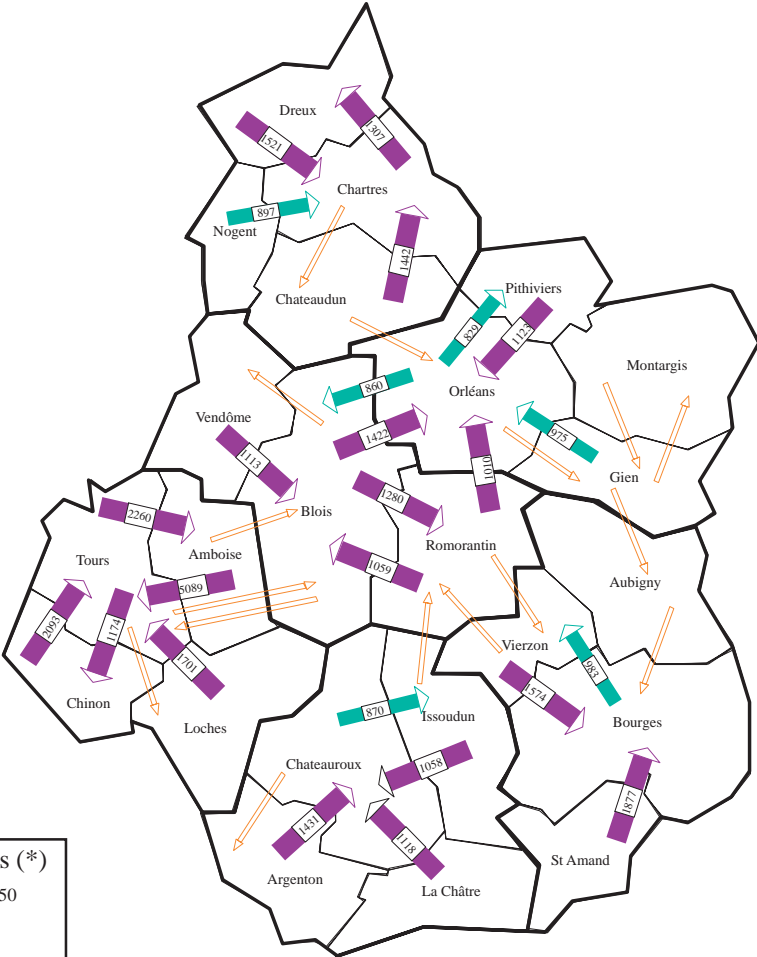
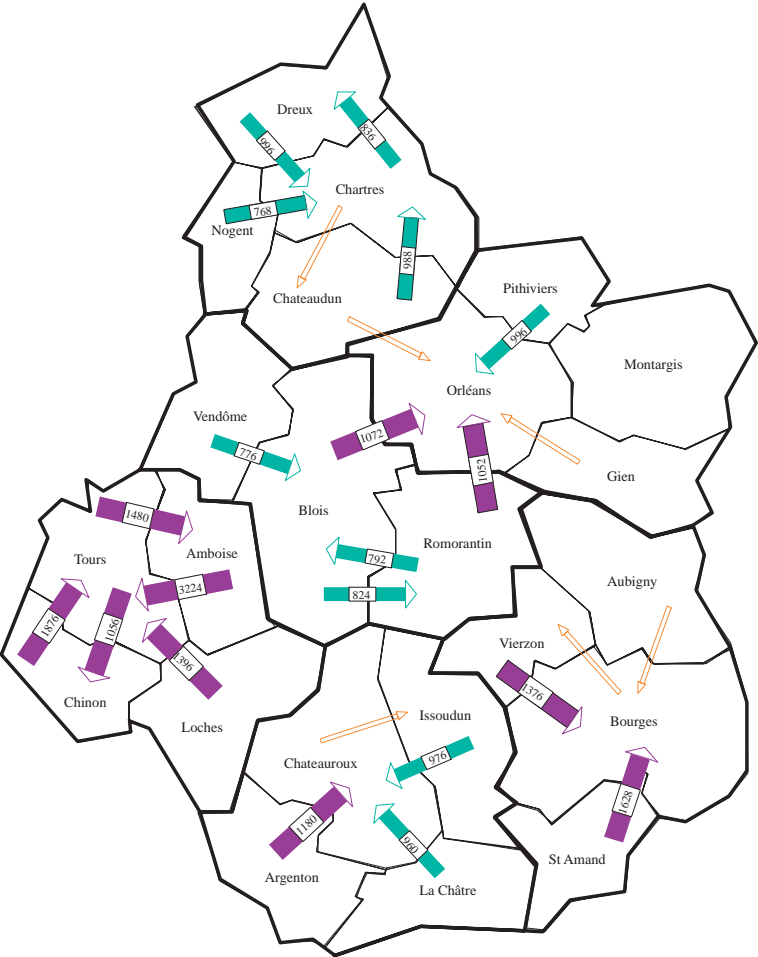
Avec un taux de 54,8 % en 1982, la féminisation du tertiaire s'est encore accrue au cours des deux dernières décennies pour atteindre 57,6 %.

Les femmes ont été majoritairement recrutées dans seize des vingt familles professionnelles du tertiaire qui ont le plus augmentées entre 1982 et 1999. Il s'agit en premier lieu des « assistants maternels » et des « agents d'entretien », puis des emplois du commerce (« caissiers de libre service », « maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce »), de la santé (« aides-soignants », « infirmiers », « sages-femmes », « professions paramédicales »), de l'éducation (« enseignants »), des « professionnels de l'animation socioculturelle » et des familles professionnelles de l'administration. Parmi ces vingt familles professionnelles, les quatre qui ont le plus profitées aux hommes sont : « ouvriers non qualifiés de la manutention », « informaticiens », « personnels d'études et de recherche » et « armée, pompiers, police ».

Déplacements "domicile - travail" entre les zones d'emploi

1982

1990



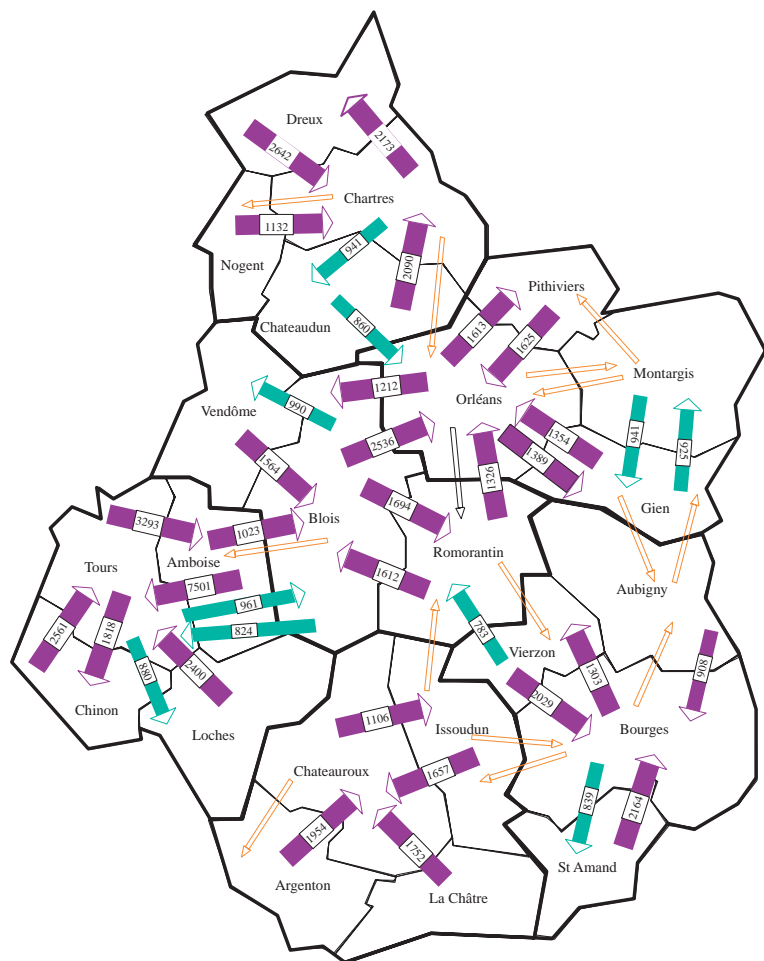
Principaux effectifs migrants (\*)

- Orange arrow: 500 à 750
- Teal arrow: 750 à 1000
- Purple arrow: + 1000

(\*) inférieurs à 500 non représentés

## Déplacements "domicile - travail" entre les zones d'emploi

1999



### Forte intensification des migrations alternantes entre les zones d'emploi de la région Centre de 1982 à 1999.

Les déplacements «domicile-travail» ont augmenté entre 1982 et 1990. Ils se sont fortement étendus dans l'ensemble de la région. En effet, en 1982 ils se concentraient principalement autour de Tours et d'Orléans. Ils s'étendent progressivement aux autres zones préfectorales. Ce développement est lié aux infrastructures des transports ainsi qu'à la concentration de l'emploi.

### Les préfetures, principales zones d'attraction en 1999.

En 1999, 94 000 actifs de la région Centre quittent leur zone d'emploi de résidence pour aller travailler dans une autre zone de la région.

Les zones de départ sont plus dispersées que les zones de destination.

Huit zones concentrent près des deux tiers des entrées ; il s'agit des six zones préfectorales, auxquelles s'ajoutent celles d'Amboise et Romorantin.

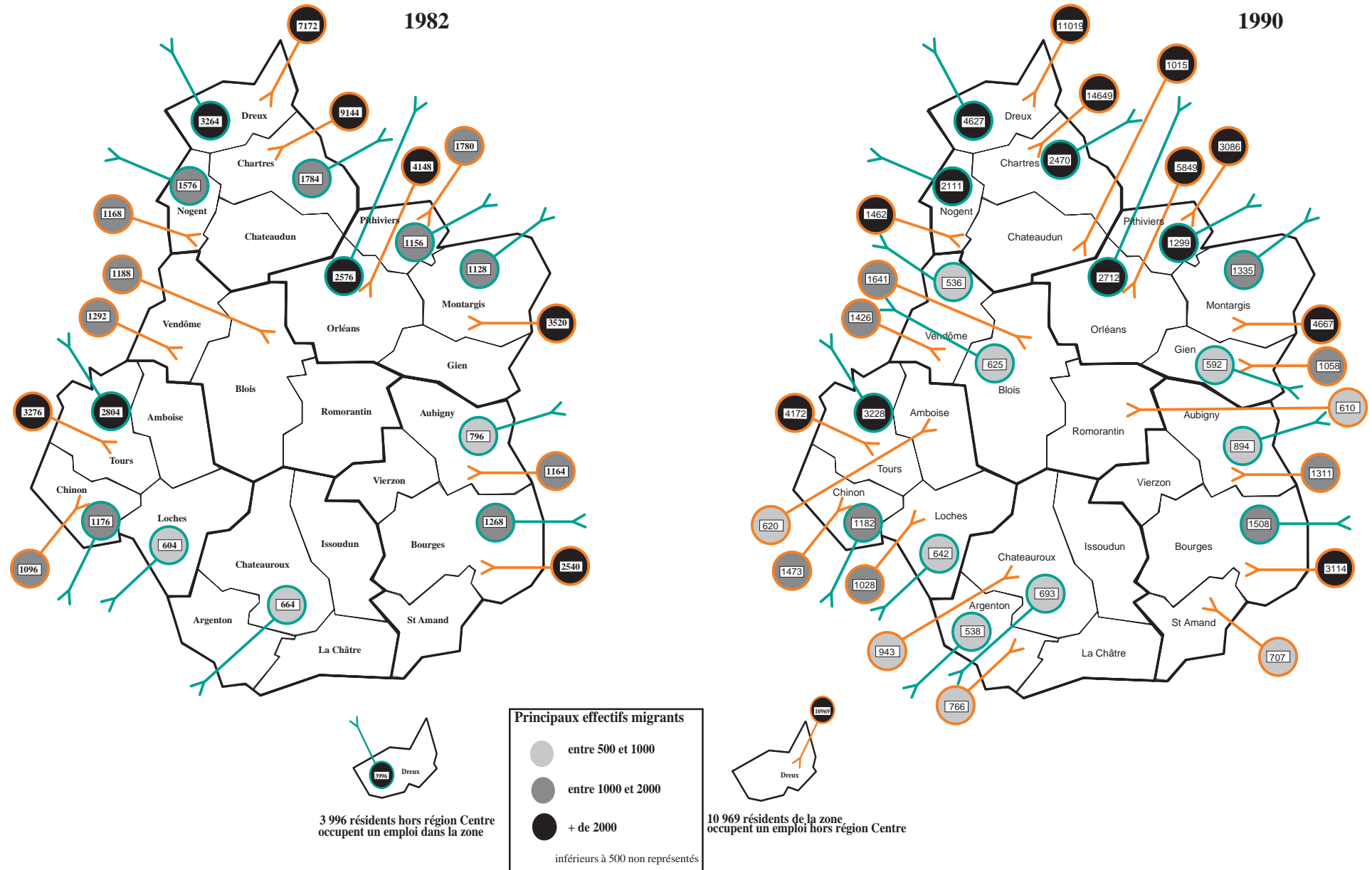
Onze zones concentrent près des deux tiers des départs. Il s'agit d'Amboise, de Châteaudun, Romorantin, Loches et Vierzon ainsi que les six zones préfectorales.

A l'exception de celle de Blois, les zones préfectorales ont un solde migratoire fortement positif, en particulier la zone de Tours où il atteint 6 066. Elles sont attractives pour les autres zones du département.

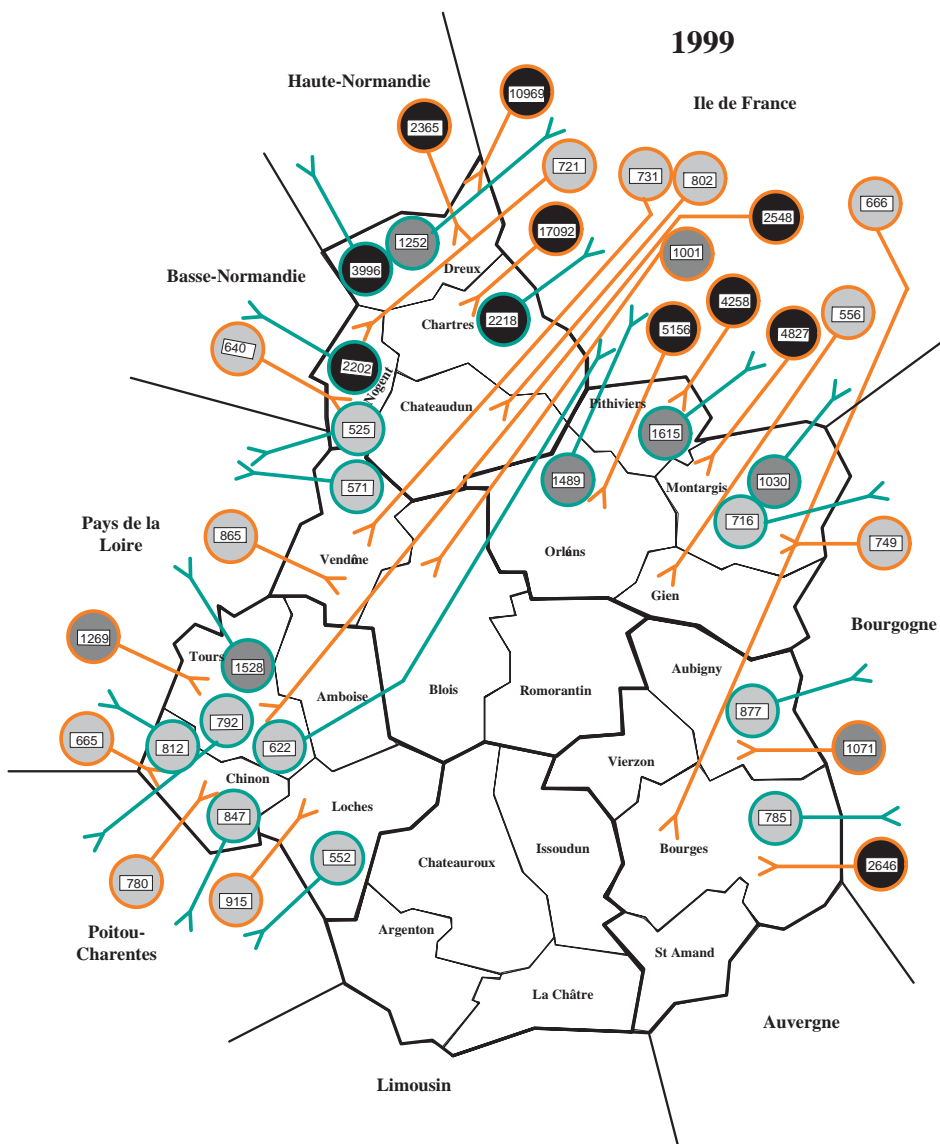
Le département de l'Indre semble dans une situation particulière dans la mesure où il draine peu de déplacements provenant des départements voisins.

De plus, les zones d'Argenton-sur-Creuse et La Châtre enregistrent essentiellement des déplacements quotidiens à destination de Châteauroux.

Déplacements "domicile - travail" entre les zones d'emploi et l'extérieur de la région Centre



## Déplacements "domicile - travail" entre les zones d'emploi et l'extérieur de la région Centre



### Forte intensification des migrations alternantes entre les zones d'emploi de la région Centre et l'extérieur entre 1982 et 1999.

En 1982, les principaux déplacements «domicile-travail» entre les zones de la région Centre et l'extérieur se limitent essentiellement aux zones limitrophes de la région et à la zone d'Orléans. Elles sont particulièrement intenses avec l'Ile-de-France. A cette date et jusqu'en 1990, l'Indre se singularise en ce sens où seule la zone de Châteauroux en 1982 et celle d'Argenton-sur-Creuse en 1990 enregistrent des échanges avec le Limousin. En 1990, les déplacements s'intensifient. En 1999, les déplacements augmentent surtout vers l'Ile-de-France.

### Très forte attraction de la région Ile de France.

978 000 actifs occupant un emploi résident en région Centre et 938 000 actifs y travaillent, en 1999. La différence de 40 000 résulte des déplacements «domicile-travail» entre le Centre et les autres régions. 75 000 actifs quittent la région Centre pour aller travailler à l'extérieur et 35 000 viennent de l'extérieur pour travailler en région Centre. Le solde

entre les entrées et les sorties est négatif (-40 000).

La région Ile de France a une forte attraction sur la région Centre.

Sur les 75 000 sorties, 52 000 sont à destination de la région parisienne, soit trois sur quatre.

Sur les 35 000 entrées, 10 000 viennent de l'Ile de France, soit 30 % des entrées.

L'attraction de l'Ile de France se limitait, en 1982, aux zones limitrophes de l'Ile de France et à Orléans. Elle s'étend maintenant à Nogent-le-Rotrou, Vendôme, Tours et Blois.

### En 1999, intensifications des échanges entre les autres régions avoisinantes et les zones limitrophes.

- la Bourgogne, pour Montargis, Aubigny-sur-Nère et Bourges ;
- la Haute Normandie pour Dreux ;
- la Basse Normandie pour Nogent-le-Rotrou ;
- les Pays de la Loire pour Nogent-le-Rotrou, Vendôme, et Tours ;
- Poitou-Charentes pour Loches et Chinon.

La particularité du département de l'Indre se confirme par de faibles déplacements quotidiens.